

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

Faculté d'éducation

Aide aux choix d'orientation : actions de trois cégeps francophones

Par

Isabelle Chartier

Essai présenté à la Faculté d'éducation
en vue de l'obtention du grade de
Maître ès sciences, M. Sc
Maîtrise en orientation

Décembre 2013

© Isabelle Chartier, 2013

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

Faculté d'éducation

Aide aux choix d'orientation : actions de trois cégeps francophones

Isabelle Chartier

Cet essai a été évalué par les personnes suivantes :

Rachel Bélisle

Directrice de recherche

Eddy Supeno

Autre personne évaluatrice

Essai accepté le 17 février 2014

SOMMAIRE

Un accompagnement dans les choix d'orientation peut favoriser le processus de prise de décision et influencer la poursuite et la réussite des études. Les mesures de soutien à la réussite mise en place en 2000 et évaluées en 2004 (Commission d'évaluation de l'enseignement collégial, 2004) se sont avérées satisfaisantes pour les établissements collégiaux. Toutefois, les interruptions et les abandons en première session demeurent une réalité. Une intervention précoce et un soutien dans les choix d'orientation peuvent toutefois constituer des facteurs contribuant à la réussite scolaire et à l'obtention du diplôme.

Maintenant que les collèges ont gagné en expérience dans ces mesures, il paraît pertinent de dresser un portrait des mesures récemment adoptées en lien avec le soutien aux choix d'orientation dans les plans de réussite en début de première année d'études collégiales.

Cet essai dresse ce portrait des actions récentes favorisant les choix d'orientation dans trois établissements d'enseignement collégial publics francophones. Le relevé des occurrences de propos traitant directement d'aide aux choix d'orientation dans les plans de réussite a d'abord été effectué dans des documents publiés par chaque établissement et a permis de poursuivre les requêtes sur les actions privilégiées. L'identification et la description des actions privilégiées dans ces collèges a permis d'avoir une idée plus précise. L'analyse des actions a été ensuite effectuée selon 1) les catégories d'actions soutenant la transition (Tinto, 1993); 2) la typologie du cheminement des élèves (CSÉ, 2002); 3) les trois établissements de l'échantillon (Cégep de Saint-Jean-sur-Richelieu; Cégep du Vieux-Montréal; Cégep de Trois-Rivières).

Les résultats permettent de constater qu'il y a des efforts fournis par ces établissements pour favoriser le soutien et l'encadrement en matière d'aide aux choix d'orientation des jeunes en première année d'études et tout au long du parcours scolaire. On constate qu'il y a un peu plus de moyens mis en place tôt dans le cheminement de l'élève que tout au long du parcours. Cependant, un effort pour maintenir et augmenter le nombre d'actions le plus tôt dans le cheminement de l'élève pourrait certainement contribuer à faciliter la transition et l'adaptation dans le passage du secondaire au collégial et lors de l'arrivée au collégial. Il pourrait favoriser les choix d'orientation ce qui aurait un impact sur la réussite scolaire et l'obtention du diplôme.

Ce portrait pourra aider notamment les personnels de l'orientation qui accompagnent des jeunes ou des adultes envisageant entreprendre des études collégiales ou qui y sont inscrits depuis moins d'un an à mieux cerner les mesures reliées au processus de développement vocationnel.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	8
INTRODUCTION	10
PREMIER CHAPITRE – LA PROBLÉMATIQUE	12
1. LE CONTEXTE DES MESURES D’AIDE	12
1.1. L’enseignement collégial	12
1.2. L’importance de l’obtention d’un diplôme d’études collégiales pour l’emploi et la citoyenneté.....	16
1.3. La mise en place de mesures d’aide à la réussite	18
1.4. L’intervention précoce pour éviter l’abandon	19
1.5. L’importance de l’orientation dans le soutien à la réussite	22
2. ÉTAT DE CONNAISSANCES SUR LA TRANSITION ET LE PROJET PROFESSIONNEL.....	23
2.1. La transition et l’adaptation.....	24
2.2. L’indécision, le projet professionnel et son rôle dans l’adaptation au collégial	27
2.3. La question de recherche	31
DEUXIÈME CHAPITRE – LE CADRE CONCEPTUEL	33
1. LE SOUTIEN À LA TRANSITION.....	33
1.1 Modèle de Tinto	34
1.2 Typologie des étapes de cheminement selon le CSE	36
2. OBJECTIFS SPÉCIFIQUES.....	37
TROISIÈME CHAPITRE – LA MÉTHODOLOGIE	38
1. LA POPULATION ET L’ÉCHANTILLON.....	38
2. L’ANALYSE DES DONNÉES RECUEILLIES	40
3. LES CONSIDÉRATIONS DE RIGUEUR.....	41
4. LES CONSIDÉRATIONS ÉTHIQUES	42
QUATRIÈME CHAPITRE – LA PRÉSENTATION ET L’ANALYSE DES RÉSULTATS	43
1. LES CARACTÉRISTIQUES DE L’ÉCHANTILLON.....	43
1.1 Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu	43
1.2 Cégep du Vieux-Montréal	45
1.3 Cégep de Trois-Rivières.....	47
2. LA PRÉSENTATION DES RÉSULTATS	49
2.1 Fréquence d’apparition des mots relatifs aux choix d’orientation au Cégep ... Saint-Jean-sur-Richelieu	49
2.2 Fréquence d’apparition des mots relatifs aux choix d’orientation au Cégep du Vieux-Montréal	51
2.3 Fréquence d’apparition des mots relatifs aux choix d’orientation au Cégep de Trois-Rivières.....	52

3. ACTIONS RELIÉES AUX CHOIX D'ORIENTATION	54
4. ANALYSE DES ACTIONS	60
5. CONSTAT	67
CONCLUSION	68
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	71
ANNEXE 1	77
ANNEXE 2	79

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 – Nombre d’occurrences des mots-clés Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu..	49
Tableau 2 – Nombre d’occurrences des mots-clés Cégep du Vieux-Montréal.....	51
Tableau 3 – Nombre d’occurrences des mots-clés Cégep de Trois-Rivières.....	53
Tableau 4 – Catégorie 1 – Aide à la transition.....	61
Tableau 5 – Catégorie 2 – Le premier contact et la contribution de l’établissement au développement de sa communauté	61
Tableau 6 – Catégorie 3 – Le soutien à l’engagement scolaire de l’étudiant.....	63
Tableau 7 – Catégorie 4 – Le dépistage préventif.....	63
Tableau 8 – Catégorie 5 – Le conseil et support	64

REMERCIEMENTS

La réalisation de cet essai a été rendue possible grâce au soutien de plusieurs personnes qui ont contribué à mon évolution autant sur le plan professionnel que personnel.

Je remercie tout d'abord mon conjoint, Sylvain, qui a démontré une compréhension et un encouragement soutenu tout au long de ce projet. Il m'a permis de consacrer tout le temps et l'énergie à ce travail. La fierté que tu me témoignes me donne des ailes et me pousse à aller plus loin dans les différentes sphères de ma vie.

Je remercie également ma directrice d'essai, Rachel Bélisle, qui a démontré une générosité hors du commun, une compréhension et une chaleur humaine. Elle m'a guidée dans cette aventure et m'a encouragée, ce qui m'a permis de maintenir une motivation et une cadence de travail. Son professionnalisme, sa passion et son énergie en fait une personne d'exception.

Un merci tout particulier à mes grandes amies Sylvie et Nathalie. Elles font parties de ma vie depuis tant d'années et savent me refléter tout le potentiel que j'ai, malgré certaines journées où les craintes sont plus présentes. Vous êtes mes phares dans la vie.

Plusieurs personnes de mon entourage professionnel ont été présentes tout au long de ce projet. Je remercie particulièrement mes collègues Line, Nicole, Mélanie et Martine pour leur support. Elles ont su croire en moi et représentent des modèles chacune à leur manière. Merci aux membres de l'équipe du COFFRE et du Droit à l'emploi pour votre compréhension et vos encouragements. Votre soutien a été précieux.

Je remercie également mes collègues de maîtrise Nathalie, Nancy, Sophie et Judith, qui ont vécu les mêmes espoirs et angoisses durant ces années d'études. Elles ont contribué à rendre cette expérience plus enrichissante. Merci pour les partages et les conseils.

Je tiens à remercier mon amie Christiane qui a été mon mentor et m'a aidée à croire en moi. Elle a été la première personne à m'encourager à faire une maîtrise et à penser que je pouvais aller plus loin dans ma pratique professionnelle. Merci de m'avoir permis de me réaliser à tes côtés. Tu vas toujours être une personne importante dans ma vie.

Je souhaite terminer ces remerciements par les personnes qui ont toujours été présentes dans ma vie et m'ont encouragée dans tout ce que j'ai entrepris. Tout d'abord, mes parents Suzanne et René qui m'ont transmis les valeurs de discipline, de travail et d'organisation qui m'ont été nécessaires pour finaliser ce projet. Je sais à quel point vous m'aimez et combien vous êtes fiers de ce que j'ai réalisé. Je suis privilégiée de vous avoir comme parents. Ensuite, merci à ma sœur Chantal, qui est toujours présente pour m'écouter, me conseiller et me remonter le moral. Sans toi je ne serais pas la personne que je suis devenue. Finalement, mes frères Daniel et Sylvain, qui malgré qu'on ne se voit pas aussi souvent qu'on le voudrait m'ont encouragée à leur façon.

Merci à vous tous!

INTRODUCTION

L'entrée au collégial constitue une étape de la vie des jeunes qui construisent leur identité personnelle et professionnelle et qui se questionnent sur leur orientation. Un accompagnement dans les choix d'orientation peut favoriser le processus de prise de décision et influencer la poursuite et la réussite des études. Les préoccupations liées à la réussite scolaire des élèves ont amené le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) en 2000, à formuler une demande auprès des collèges publics et privés subventionnés afin d'élaborer et de mettre en œuvre des plans d'aide à la réussite. Des mesures de soutien ont été élaborées par les collèges pour soutenir et accompagner les élèves tout au long de leur parcours scolaire. La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial (CÉEC) a été mandatée pour évaluer les plans institutionnels de réussite des collèges et l'efficacité des mesures. L'implantation des plans d'aide à la réussite s'est accompagnée d'une hausse de la réussite des cours à la première session. L'importance d'une intervention précoce et d'un accompagnement dans le processus d'orientation constituent des facteurs favorisant l'obtention du diplôme. Maintenant que les collèges ont gagné en expérience dans ces mesures, il paraît pertinent de dresser un portrait des mesures récemment adoptées en lien avec le soutien aux choix d'orientation dans les plans de réussite en début de première année d'études collégiales.

Cet essai est composé de quatre chapitres qui s'articulent de la façon suivante. Le premier chapitre traite du contexte de mise en place des mesures de soutien à la réussite au collégial et de la problématique de l'intervention précoce et de l'orientation dans la réussite scolaire. Il se conclut par la question de recherche et des éléments de pertinence sociale de celle-ci. Le deuxième chapitre présente le concept du soutien à la transition selon le modèle de Tinto (1993) dans lequel on trouve les catégories d'actions des institutions scolaires qui seront mobilisées dans l'analyse. Ce chapitre présente aussi la typologie des étapes de cheminement des étudiants (Conseil supérieur de l'éducation, 2002) également mobilisée dans l'analyse. Les objectifs

spécifiques sont exposés en fin de chapitre. Le troisième chapitre traite de la méthodologie guidant la quête des données sur les sites Internet et l'analyse de contenu. Le quatrième chapitre porte sur la présentation des collèges de l'échantillon et l'analyse des résultats de requêtes dans des documents publiés par ces établissements. Le relevé des occurrences, par collège, en lien avec les choix d'orientation est d'abord présenté, puis une analyse transversale permet l'identification et la description des actions privilégiées par les collèges de l'échantillon. Des tableaux les présentent selon les catégories d'actions des institutions scolaires (Tinto, 1993), la typologie du Conseil supérieur de l'éducation (2002) et les trois cégeps de l'échantillon. Ce chapitre se termine par un constat général sur les mesures de conseil et de support principalement constituées d'actions reliées à l'information scolaire et choix de programme et la consolidation des choix d'orientation.

La conclusion permet de répondre à la question de recherche, de faire quelques grands constats concernant les efforts fournis par les établissements pour favoriser le soutien et l'encadrement en matière d'aide aux choix d'orientation en première année d'études et de dégager une nouvelle piste d'action.

PREMIER CHAPITRE

LA PROBLÉMATIQUE

La première partie de cet essai permet de présenter le contexte dans lequel les mesures d'aide à la réussite ont été mises en place par le gouvernement provincial et l'importance de l'obtention d'un diplôme d'études collégiales pour la société québécoise. Une présentation globale du réseau de l'enseignement collégial permet d'en comprendre le fonctionnement. Puis, le lien entre l'importance d'une intervention précoce, l'orientation et le soutien à la réussite dans la transition permet d'établir la question générale de recherche.

1. LE CONTEXTE DES MESURES D'AIDE

Nous retrouvons dans cette section le contexte de mise en place des mesures d'aide à la réussite au niveau collégial par le gouvernement provincial qui a fait de la réussite une question prioritaire pour améliorer la diplomation. Dans un premier temps, le réseau d'enseignement collégial est présenté.

1.1. L'enseignement collégial

Tout d'abord, lorsqu'il est question d'enseignement collégial au Québec, on distingue deux réseaux d'enseignement et une catégorie d'écoles gouvernementales. Il y a les cégeps¹ qui constituent le réseau public, les établissements d'enseignement collégial privés subventionnés et non subventionnés et les écoles gouvernementales qui relèvent d'autres ministères ou organismes (Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 2011a). Parmi ces derniers établissements, on trouve les instituts de technologie agroalimentaire, l'Institut de tourisme et d'hôtellerie, les conservatoires de musique et le Collège MacDonald, qui offre un enseignement en agriculture

¹ L'abréviation «cegep» signifie collège d'enseignement général et professionnel. L'usage courant veut que l'on parle de « cégep », avec un accent.

(MELS, 2011a). L'enseignement collégial constitue l'un des deux ordres de l'enseignement supérieur québécois. Le deuxième est l'ordre universitaire. Les personnes qui y ont accès ont généralement complété six ans d'école primaire et cinq ans de formation secondaire.

Selon la Fédération des cégeps du Québec, les cégeps possèdent les particularités suivantes :

« Ils ont la particularité de faire cohabiter l'enseignement préuniversitaire, qui mène à l'université, et l'enseignement technique, qui prépare au marché du travail. Quel que soit le programme auquel ils sont inscrits, les étudiants suivent des cours de formation générale, dont une partie est commune à tous. Les cégeps reçoivent un nombre croissant de jeunes de 16 ou 17 ans qui n'ont pas forcément arrêté leur choix de carrière et qui doivent trouver leur voie au cégep. Ces milieux de vie où fourmillent les activités socioculturelles, sportives et communautaires, contribuent à la formation des étudiants et font de certains établissements de véritables pôles culturels dans leur région. Ils participent activement à la vie socioéconomique de leur milieu, notamment en offrant des services de soutien technologique et de la formation aux entreprises et assurant le recyclage et le perfectionnement de la main-d'œuvre. Les cégeps entretiennent également des liens avec le reste du monde, pour y recruter des étudiants qui viennent partager leur culture avec les jeunes d'ici, pour y offrir leur expertise en matière de formation technique, ou encore pour que des étudiants et des enseignants du Québec puissent y réaliser des stages » (Fédération des cégeps du Québec, s.d, n.p.).

Il y a actuellement 48 cégeps dans la province de Québec. Les cégeps sont fréquentés par des femmes et des hommes de différents âges. Les établissements qui offrent un enseignement exclusivement en français sont au nombre de 43. Il y a cinq cégeps qui offrent un enseignement uniquement en anglais (MELS, 2011a). Depuis 2007, une nouvelle règle administrative oblige les organismes collégiaux à ne retenir qu'une seule langue d'enseignement le français ou l'anglais (MELS, 2008).

Tel que mentionné précédemment les établissements d'enseignement collégial permettent d'accéder au premier cycle à l'université ou de préparer au marché du travail. Ainsi, les programmes de formation permettent d'obtenir un diplôme d'études collégiales (DEC) général ou technique. Il s'agit de l'enseignement ordinaire. Les cégeps offrent aussi des programmes donnant lieu à une attestation d'études collégiales (AEC) ou offrent des cours hors programme (ne menant pas à un diplôme). Les personnes qui fréquentent ces cours peuvent également être incluses dans l'enseignement ordinaire. En 2009, l'effectif scolaire à temps plein et à temps partiel, de l'enseignement ordinaire dans les cégeps français et anglais, était de 180 436 personnes (MELS, 2011a).

Les études collégiales menant vers un DEC général sont habituellement d'une durée de deux années et préparent à la formation universitaire (MELS, 2011a). En 2009-2010, 83 142 étudiants étaient inscrits dans un cégep à temps partiel ou à temps plein à l'enseignement ordinaire dans l'un ou l'autre des programmes préuniversitaires (MELS, 2011a). Selon les données du MELS (2008), 41,3 % des étudiantes et étudiants inscrits à l'enseignement ordinaire, à la première inscription au collégial, ont obtenu un DEC de la formation préuniversitaire, (incluant les sessions d'accueil ou de transition) dans un délai de deux ans.

Les programmes de formation préuniversitaire sont : sciences de la nature; sciences humaines; arts et lettres; musique; danse; arts visuels; sciences, lettres et arts; histoire et civilisation. Chacun de ces programmes se décomposent en différents profils selon le Service régional d'admission du Montréal métropolitain (SRAM, 2012).

Les programmes techniques sont habituellement d'une durée de trois années et peuvent permettre l'accès aux études universitaires, mais visent davantage l'insertion professionnelle. En 2009-2010, 72 751 étudiants étaient inscrits dans un cégep à temps partiel ou à temps plein à l'enseignement ordinaire dans une formation

technique (MELS, 2008). Selon les données du MELS (2008) en 2007, 37,6 % des étudiants (hommes et femmes) inscrits à l'enseignement ordinaire, à la première inscription au collégial, ont obtenu un DEC de la formation technique (incluant les sessions d'accueil ou de transition) dans un délai de trois ans.

Plusieurs programmes existent, soit plus de 140, selon cinq grandes familles : techniques biologiques et technologies agroalimentaires; techniques physiques, techniques humaines; techniques de l'administration; techniques en arts et communications graphiques (SRAM, 2012).

Les cégeps offrent également des programmes de double DEC qui permettent aux étudiants d'obtenir deux diplômes d'études collégiales en trois années. Seize programmes sont offerts en 2012-2013 (SRAM, 2012). Trois programmes de baccalauréat international sont également offerts (*Ibid.*).

Les programmes à la formation continue sont offerts pour la clientèle adulte. Selon le MELS (2011a) en 2009-2010, 33 385 adultes étaient inscrits à temps partiel ou à temps plein à l'enseignement ordinaire au secteur de la formation continue dans un cégep français ou anglais.

L'effectif de l'enseignement ordinaire au cégep est mixte (hommes et femmes). En 2009, le taux d'accès au collégial à l'enseignement ordinaire, à temps plein ou à temps partiel, dans les réseaux publics ou privés était de 41,9 % de sexe masculin et 58,1 % de sexe féminin (MELS, 2011a). Pour la même année, le taux d'accès à l'enseignement collégial à la formation continue pour les mêmes éléments était de 43,8 % de sexe masculin et 56,2 % de sexe féminin (MELS, 2011a).

L'effectif peut être formé d'élèves en parcours continu, soit ceux qui proviennent du secondaire sans interruption ou d'élèves qui ont emprunté une autre voie pour ensuite revenir aux études. Selon le Conseil supérieur de l'éducation

(2010), 51 % des jeunes provenant du secondaire entre 2005-2006 ont poursuivi leurs études au collégial de façon immédiate. Le présent essai portera sur cette clientèle en parcours continu².

Le nombre de diplômes du collégial en formation préuniversitaire obtenu en 2009 était de 26 210 alors que 29 910 diplômes en formation technique ont été décernés (Institut de la statistique du Québec, 2012).

Les membres du personnel qui œuvrent dans le réseau collégial sont composés en majorité d'enseignants ainsi que de personnel technique, professionnel et administratif. Les conseillers d'orientation (c.o.), les aides pédagogiques individuels (API) et les conseillers en information et orientation professionnelle (CISEP) constituent les professionnels qui accompagnent les élèves dans les cheminements scolaires et professionnels.

Dans le présent essai, l'attention sera portée sur des cégeps qui composent le réseau public d'enseignement collégial et le rôle qu'y jouent des professionnels en orientation dans le soutien à la réussite.

1.2. L'importance de l'obtention d'un diplôme d'études collégiales pour l'emploi et la citoyenneté

L'obtention d'un diplôme d'études collégiales (DEC) permet de répondre à de nouveaux besoins et exigences de la société québécoise, à maintenir l'accessibilité à l'enseignement collégial et à répondre aux défis engendrés par les changements démographiques (CSÉ, 2010). Avoir un diplôme d'études collégiales est «devenu indispensable pour répondre aux exigences de qualification du marché du travail actuel qui s'avèrent être de plus en plus élevées» (Fédération des cégeps du Québec,

² Il est important ici de ne pas confondre les étudiantes et étudiants en « parcours continu » de celles et ceux en « formation continue » qui, tel que vu plus haut, ne correspondent pas du tout à la même population.

s.d., n.p.). De plus, ce diplôme est mis en valeur, car il permet aux personnes de «jouer leur rôle de citoyen de façon éclairée dans une société de plus en plus complexe» (*Ibid.*).

Selon la réflexion menée par la Fédération des cégeps (2008) sur les attentes et besoins de la société québécoise à l'égard de l'enseignement collégial, le défi que représente l'accès aux études collégiales pour la société est important tant au niveau : économique, démographique, sociopolitique, technologique et écologique. L'écart entre les exigences du marché du travail et les compétences actuelles de la main-d'œuvre et le phénomène de la crise démographique actuelle nécessiteront une augmentation de la demande vers les emplois professionnels et techniques de niveau collégial, selon les perspectives 2007-2016 du marché du travail d'Emploi-Québec (*Ibid.*).

Cependant, les taux d'interruption et d'abandon aux études collégiales, particulièrement lors de la première année, sont élevés et peuvent avoir des répercussions sur l'avenir du Québec. Plusieurs élèves peuvent quitter pour des raisons variées interrompant leurs études sans avoir obtenu de diplôme. Ces interruptions ou ces abandons surviennent en moyenne après 1,7 année pour la formation préuniversitaire et après 2,4 années pour la formation technique (MELS, 2011b).

Les coûts associés à l'abandon des études supérieures sont importants autant pour la société québécoise que pour la personne qui quitte, tout en ayant un impact sur le corps professoral et les professionnels des milieux scolaires. Des pertes de productivité, financières, d'énergie et de compétitivité sont observées (Sauvé, Debeurme, Fournier, Fontaine et Wright, 2006).

1.3. La mise en place de mesures d'aide à la réussite

Les préoccupations reliées à la réussite scolaire des élèves ont amené le ministère de l'Éducation du Québec à demander aux collèges publics et aux collèges privés subventionnés d'élaborer et de mettre en œuvre des plans d'aide à la réussite, au printemps 2000 (Commission d'évaluation de l'enseignement collégial, 2004). Des mesures d'aide à la réussite devaient y être planifiées en tenant compte de « l'identification par les collèges des obstacles à la réussite et à la diplomation propres à chacun afin de permettre de sélectionner les mesures les mieux adaptées à sa population » (*Ibid.*, p. 17). La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a été mandatée pour évaluer les plans institutionnels de réussite des collèges.

Des mesures de soutien ont été élaborées par les cégeps pour soutenir les étudiants à l'entrée au collège, afin de favoriser la transition avec le secondaire, ainsi que tout au long du parcours scolaire.

En 2004, la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a fait une évaluation de l'efficacité des mesures de soutien, basée sur les rapports produits par les collèges en 2002, ce qui a permis de faire un premier bilan. Voici les mesures les plus souvent mentionnées, en ordre d'importance :

« Il y a les mesures de suivi personnalisé et d'encadrement des élèves; le tutorat par les pairs; les centres d'aide à l'apprentissage; le soutien à l'orientation des élèves; les mesures visant à responsabiliser les élèves; la gestion pédagogique; les pratiques pédagogiques; les mesures visant à renforcer le sentiment d'appartenance; les mesures visant à développer les habiletés d'apprentissage et les méthodes d'étude; et les mesures liées à l'organisation scolaire » (*Ibid.*, p. 9).

L'implantation des plans d'aide à la réussite s'est accompagnée d'une hausse de la réussite des cours à la première session dans l'ensemble du réseau collégial québécois (*Ibid.*). Ainsi, les établissements ont préféré soutenir les élèves en

accordant une importance à la session d'accueil et d'intégration ainsi qu'auprès des élèves considérés à risque d'abandon plutôt que de restreindre les admissions aux études collégiales. La collaboration et la concertation de l'ensemble des intervenants ainsi que la mobilisation de la collectivité demeurent des facteurs essentiels à l'atteinte de cet objectif.

En général, les collèges se sont montrés assez satisfaits des mesures qu'ils ont mises en place. Particulièrement, les centres d'aide à l'apprentissage et le tutorat par les pairs. L'appréciation des autres mesures est toutefois nuancée (Commission d'évaluation de l'enseignement collégial, 2004). Celles-ci se regroupent en deux catégories : l'interaction avec l'élève, dont les mesures favorisant l'orientation scolaire et les mesures reliées à la gestion des programmes et à l'enseignement.

Les différentes mesures de soutien mises en place semblent donc constituer une solution satisfaisante pour améliorer la réussite scolaire des élèves. La période d'application demeure importante. Particulièrement, pour les élèves qui arrivent directement du secondaire et qui doivent vivre la transition vers le cégep.

1.4. L'intervention précoce pour éviter l'abandon

La première année d'études collégiales constitue une étape déterminante et très éprouvante pour beaucoup d'élèves. En effet, pour la clientèle en parcours continu provenant du secondaire, les élèves sont jeunes à leur arrivée. « Les collégiennes et collégiens réalisant leur première entrée aux études collégiales sont la plupart du temps des jeunes adultes âgés entre 17 et 23 ans » (Cournoyer, 2008, p. 50). De plus, ils sont placés devant plusieurs décisions à prendre face à leurs choix vocationnels et certains ont peu de bases solides dans ce domaine. Nombreux sont ceux qui manquent d'information sur les conditions et exigences du niveau collégial.

À la lecture de recherches portant sur la réussite postsecondaire, les facteurs reliés à la réussite des cours lors de la première session et les facteurs de risque qui peuvent l'accompagner constituent des pistes importantes à explorer pour identifier les mesures de soutien aux étudiantes et étudiants à risque d'abandon.

Ainsi, selon Sauvé *et al.* (2006), dans le cadre d'une recherche en lien avec la persévérance d'étudiants postsecondaires, s'appuyant sur les conclusions de Pageau (2001), « les mesures de soutien à la persévérance aux études mises en place le plus tôt possible, et ce, même avant l'admission des nouveaux étudiants favorisent la persévérance et la réussite scolaire » (p. 799).

De plus, selon Pageau (2001, dans Chenard et Doray, 2005, p. 199), les mesures et stratégies de soutien doivent être appliquées avant que les étudiants ne fassent « l'expérience de l'échec ». Dans son texte, l'auteur fait état de stratégies présentées avant la mise en place des plans de réussite, mais présente la première session comme une étape dans laquelle on retrouve un nombre important d'échecs. Cette situation a une incidence sur la suite du parcours de l'élève.

Selon la firme américaine Noel et Levitz (*Ibid.*), dont l'expertise porte principalement sur la persévérance dans les études supérieures, l'institution doit prévoir des dispositions de prévention de l'abandon avant que celui-ci ne survienne. La première année et particulièrement le premier trimestre est une étape cruciale pour les étudiants. La connaissance des situations à risque et de stress devient importante. « L'étudiant doit être considéré comme une personne importante de sorte qu'il puisse développer un sentiment d'appartenance » (*Ibid.*, p. 205). Il devient donc important de « ramener le rapport entre l'étudiant et l'institution à un rapport humain » (*Ibid.*, p. 205).

Des efforts pour offrir un encadrement afin de mieux soutenir l'intérêt et la motivation des élèves pourraient leur permettre de donner un sens aux études. Cet

encadrement devrait être offert à tous les élèves et ne pas « [...] se limiter aux personnes qui en font la demande ou qui en raison de leurs résultats scolaires, sont désignées comme étant à risque » (Conseil supérieur de l'éducation, 2002, p. 70). Il est important que des actions d'encadrement soient prévues durant la première année pour permettre l'adhésion des élèves à la culture de leur programme; l'intégration au domaine d'études, à la profession et au collège; et le soutien au cheminement vocationnel.

La Fédération des cégeps a établi des objectifs visés par la pédagogie de la première session :

« Amenuiser le choc de la transition du secondaire au collégial chez les nouveaux étudiants; améliorer l'intervention pédagogique en utilisant des approches centrées sur les besoins particuliers des nouveaux étudiants; soutenir leur motivation et les amener à considérer leurs études comme leur première priorité; leur permettre de valider leur orientation professionnelle » (Carrefour de la réussite au collégial, 2001, p. 7)

Une enquête menée par le Ministère de l'éducation du Québec (MEQ, 2004) sur l'abandon des études collégiales techniques a permis d'identifier les raisons d'abandon suivantes : a) intérêt insuffisant en lien avec le programme d'études (25 %), b) programme considéré trop difficile (11 %), c) obtention d'un emploi (22 %), d) problèmes d'ordre personnel ou familial (16 %), e) problème financiers (15 %). D'autres motifs d'abandons tels que « l'indécision quant à l'orientation, les difficultés relatives à l'encadrement comme un manque de soutien de la part de membres du personnel scolaire ou encore les conflits avec ces derniers constituent des raisons identifiées par les sortantes et sortants non diplômés » (*Ibid.*, p. 11).

Les mesures d'accompagnement dans le processus de décision vocationnelle dès le début du parcours collégial constituent donc une piste de réflexion à approfondir.

1.5. L'importance de l'orientation dans le soutien à la réussite

Le Conseil supérieur de l'éducation a mis en valeur l'importance de l'orientation dans le soutien à la réussite des élèves au collégial dans son Avis publié en avril 2002. L'orientation consiste en « un processus de développement qui devrait permettre à l'élève d'exercer un réel pouvoir sur ses choix » (Conseil supérieur de l'éducation, 2002, p. 95). En effet, le pouvoir que l'élève exerce sur ses choix est considéré comme une des clés de sa réussite.

Selon cet Avis, la littérature spécialisée sur l'orientation accorde une attention particulière à la construction de l'identité de la personne à travers la démarche d'orientation. L'entrée au collégial constitue une étape de la vie pour les jeunes en parcours continu qui construisent leur identité personnelle et professionnelle et se questionnent sur leur orientation. « Dans ce contexte, l'indécision vocationnelle est présentée comme un phénomène courant, et le collégial, comme un moment de plus en plus critique dans le cheminement des jeunes » (*Ibid.*, p. 68).

L'incertitude par rapport au choix d'études peut avoir un impact sur la motivation et la décision de l'étudiant d'abandonner ou de poursuivre ses études. Ainsi, avoir un projet professionnel, une vision de son avenir pourrait avoir un impact sur sa persévérance et sa réussite scolaire. Alors tel que mentionné précédemment l'orientation joue un rôle de premier plan dans la réussite scolaire des élèves (*Ibid.*).

L'orientation peut être à la fois la cause et la conséquence de la réussite. Ainsi, si un élève réussit ses études, cela peut être en lien avec le sens qu'elles ont pour lui, dans la mesure où il y a un projet ce qui peut justifier les efforts à fournir (*Ibid.*). Les questions de motivation et d'engagement à l'égard des études permettent de situer l'orientation « comme un facteur ou même une condition de réussite » (Conseil supérieur de l'éducation, 2002, p. 24). Par contre, lorsque les études ne font

pas de sens pour l'élève, il peut éprouver des difficultés scolaires qui peuvent avoir un impact sur son cheminement scolaire et vocationnel et restreindre les perspectives d'avenir (*Ibid.*, 2002).

En ce sens, l'accompagnement des élèves dans leur cheminement scolaire et vocationnel se révèle être d'une grande importance, en particulier au collégial.

Malgré la reconnaissance du collégial comme lieu de maturation des choix professionnels des jeunes et les liens reconnus entre l'orientation et la réussite, l'examen des plans de réussite en 2002 a donné l'impression d'une « faible intégration des mesures de soutien à l'orientation aux autres mesures d'aide à l'apprentissage mises en place pour favoriser la réussite des élèves » (*Ibid.*, p. 57).

Afin de répondre aux besoins d'accompagnement dans le cheminement scolaire et vocationnel des jeunes, en particulier au collégial, le ministre a « [...] appuyé officiellement les collèges dans leur intention de développer une pédagogie de la première session et d'intervenir plus substantiellement pour aider les élèves à préciser leur orientation » (*Ibid.*, p. 9).

L'importance de la mise en place des mesures de soutien à l'orientation dès l'entrée au collégial semble constituer une condition qui pourrait favoriser la réussite des collégiennes et collégiens. La prochaine section permet d'approfondir les concepts associés à la transition et aux projets professionnels.

2. ÉTAT DE CONNAISSANCES SUR LA TRANSITION ET LE PROJET PROFESSIONNEL

Cette partie fait état de connaissances sur l'importance de la transition dans la première année d'études pour favoriser la réussite scolaire et le lien avec le processus de décision relié au projet professionnel chez les étudiantes et étudiants.

2.1. La transition et l'adaptation

Il existe dans les études différents classements des facteurs de réussite aux études tant au niveau de facteurs internes qu'externes (Berger, Motte et Parkin, 2009; Chenard, 2005; Sauvé *et al.*, 2006). Il y a entre autres : la motivation, le bien-être personnel de l'élève, les facteurs d'apprentissage et les facteurs institutionnels pour ne nommer que ceux-là.

Pour le présent essai, il sera davantage question d'un facteur relié à la transition du secondaire au collégial qui met l'accent sur l'importance des mesures d'accompagnement à la première session, soit l'adaptation.

La différence de rythme scolaire entre les niveaux collégial et secondaire peut amener l'élève à vivre une difficulté d'adaptation. Les problèmes de transition et d'adaptation causés par ce passage peuvent avoir un impact sur la réussite scolaire. La mise en place de mesures pour accompagner l'élève dans sa transition peut favoriser la persévérance et l'atteinte de l'objectif de diplomation.

La recherche de Roy et Mainguy (2005) portant sur une étude comparée sur la réussite scolaire en milieu collégial selon une approche sociale a permis de dresser un portrait de la réalité socioéconomique des étudiants en lien avec leurs études et d'identifier les principaux facteurs sociaux qui peuvent conditionner la réussite scolaire. Cette étude a été réalisée auprès d'échantillons représentatifs de 744 étudiants dans trois cégeps (Gaspésie et des Îles, Sainte-Foy et Vieux Montréal) qui incarnent différents milieux sociologiques. La recherche comporte un volet quantitatif avec questionnaire d'enquête administré aux étudiants et un volet qualitatif avec entrevues de groupe réalisées auprès des étudiants et des intervenants des cégeps.

Parmi les paramètres dégagés, l'adaptation a été retenue comme un résultat d'interventions pouvant favoriser la réussite scolaire au collégial et ainsi prévenir l'abandon.

Ainsi, « une adaptation réussie au cégep serait conditionnée par diverses variables interreliées dont, au premier chef, l'importance accordée à l'autonomie comme valeur et la satisfaction de soi. De plus, une dimension temporelle, soit celle d'être en première session, teinte particulièrement les résultats » (*Ibid.*, p. 7). Plusieurs étudiants rencontrés en entrevue dans le cadre de cette recherche ont mentionné les éléments suivants :

« Une information détaillée et précise sur le programme choisi, particulièrement sur les exigences qu'il comporte, leur permettrait de mieux s'intégrer. Une base certaine sur le plan des méthodes de travail faciliterait davantage leur adaptation. D'ailleurs, plusieurs étudiants ont déploré le peu de contenu dans les cours du secondaire et/ou le manque d'exigences des professeurs, ce qui constituerait un important contraste avec le cégep » (Roy et Mainguy, 2005, p. 116).

De plus, l'adaptation au cégep pourrait être facilitée par la mise sur pied « d'activités parascolaires visant à favoriser les relations entre les étudiants, à contribuer à leur développement personnel et même à consolider chez eux un sentiment d'appartenance au cégep à travers des activités variées et d'activités favorisant un lien identitaire chez l'étudiant à son programme d'études » (*Ibid.*, p. 17).

Les caractéristiques de l'étudiant, ses capacités d'adaptation, l'importance accordée à l'état psychologique de l'élève, la qualité de la transition, son projet de formation, la satisfaction des contacts avec les pairs et les professeurs et le fait de considérer le collège comme un milieu stimulant, constituent les facteurs de persévérance les plus marquants et influencent son niveau de tolérance, sa réponse au

stress et son engagement envers le collège ou université (Ménard, 2007; Roy et Mainguy, 2005).

Certaines mesures d'aide ont déjà été mises en place pour favoriser l'adaptation de tous les nouveaux étudiants dès la première session. Par exemple, la formule d'étudiant d'un jour et les portes ouvertes. « Les activités d'accueil et la pédagogie de la première session, sont appréciées et constituent des mesures à poursuivre » (Roy et Mainguy, 2005, p. 117). Toutefois, les habiletés socio-affectives telles que l'affirmation de soi, l'estime de soi et l'autonomie pourraient être davantage explorées à la formation secondaire pour permettre de développer le sentiment de compétence chez les étudiants ce qui peut avoir un impact sur le développement personnel et avoir un lien avec l'indécision vocationnelle.

La transition du secondaire au collégial peut se jouer sur plusieurs plans : nouvelles exigences académiques, construction d'un nouveau réseau social, adaptation à de nouveaux horaires, nouvelle autonomie au sein de l'institution, etc. (Tremblay, Bonnelli, Larose, Audet et Voyer, 2006). Cela peut influencer la place qu'occupera la construction d'un projet professionnel dans la vie de l'étudiante ou de l'étudiant.

Par ailleurs, selon Roy et Mainguy (2005), la transition et la réussite au cégep peuvent être contrariées par un projet d'orientation flou et ainsi empêcher une implication réelle et efficace dans un programme d'études.

Les interventions mises en place pour favoriser l'adaptation de l'étudiante et l'étudiant dans sa transition du secondaire au collégial s'avèrent des moyens pouvant avoir une influence sur son développement personnel et professionnel et contribuer à la réussite scolaire. L'indécision vocationnelle et la construction d'un projet professionnel peuvent avoir une influence sur le processus d'adaptation dans la

transition et contribuer à la motivation dans la poursuite des études. Voilà ce dont il sera question dans la prochaine section.

2.2. L'indécision, le projet professionnel et son rôle dans l'adaptation au collégial

L'indécision vocationnelle a une influence sur la construction du projet professionnel de l'étudiante ou de l'étudiant. On peut décrire l'indécision comme suit :

« L'indécision scolaire et professionnelle est opérationnalisée par l'absence de formulation d'un choix scolaire ou professionnel en réponse à une question portant sur les intentions d'avenir, ou par l'expression de l'incertitude, d'un manque de confiance envers ce choix » (Dosnon, 2003, p. 15).

Selon Dosnon (2003) l'indécision serait un signe de sagesse et d'ouverture d'esprit. Ainsi, les aspirations professionnelles et la décision d'un jeune relativement à sa future profession deviennent moins importantes que l'influence, par sa propre action, qu'il peut avoir sur son avenir, autant au niveau des significations qu'il attribue au travail que des multiples enjeux identitaires qu'il a besoin de développer.

Selon Roy et Mainguy (2005) « l'arrivée au cégep correspond, pour la grande majorité des étudiants, à un moment charnière de leur vie. En effet, c'est à cette étape de la vie où l'on doit prendre plusieurs décisions dont celle d'orienter son avenir. C'est le moment de se définir en tant que jeune adulte et participant à la société comme citoyen » (Roy et Mainguy, 2005, p. 118). La construction d'un projet professionnel peut constituer un élément de motivation dans la poursuite des études.

Le soutien à la réussite en matière d'aide aux choix d'orientation a comme figure emblématique le projet professionnel (Boutinet, 2005; Cournoyer, 2008), vu par plusieurs comme la clé qui préside aux choix vocationnels et à la réussite scolaire

aux études postsecondaires ou autres études professionnelles. L'étudiant, à son arrivée dans l'enseignement collégial, a un projet professionnel dont la force et le degré de précision sont variables. Certains ont un projet ferme et bien arrêté, d'autres un projet particulièrement flou. Certains n'en ont pas (Cournoyer, 2008). L'entrée au collégial peut être le moment de confirmation de ce projet. Le programme, les cours, le fonctionnement quotidien de l'établissement peuvent conduire à un renforcement du projet, mais ils peuvent aussi conduire à des désillusions qui remettront en question les choix précédents et les projets (Bourque, Doray, Bégin et Gourdes-Vachon, 2010).

Afin de mieux comprendre en quoi consiste le projet professionnel, voici les propos des auteurs suivants : Boutinet (2005) et Cournoyer (2008).

Boutinet (2005) a écrit de nombreux ouvrages en lien avec ce sujet. Selon cet auteur le projet permet d'aider les individus et les groupes à donner une orientation appropriée à leurs aspirations et une orientation susceptible de comporter un sens pour eux. Le projet se veut l'intention d'atteindre un objectif explicite et affirmée, un questionnement sur les moyens d'atteindre cet objectif, et la planification des démarches précises à effectuer dans le but de le réaliser (*Ibid.*). Selon Cournoyer, la définition du concept de projet va dans le même sens et implique « obligatoirement une mise en action, une représentation des démarches, des obstacles et des échéances afin d'atteindre un but identifié » (2008, p. 61).

Une action concrète permet de mettre en chantier le projet professionnel. Ainsi, les étudiants peuvent penser à un projet professionnel avant l'arrivée au collégial et à l'arrivée, mais ne pas le construire avant plusieurs mois (*Ibid.*, 2008).

La construction du projet doit mettre en jeu les représentations de l'individu en lien avec l'école, le marché du travail, le métier envisagé, le soi et l'avenir. Ces éléments doivent être en accord avec les possibilités personnelles de l'individu et son

contexte socioéconomique tout en comportant une certaine part de réalisme (Cournoyer, 2008). Plusieurs facteurs de réalité doivent donc être considérés.

Le projet professionnel se veut un projet à moyen terme, qui englobe plusieurs projets à court terme : projet personnel, projet de formation, projet d'orientation et projet d'insertion. Selon Boutinet (2005), le projet de l'adolescent est constitué de projets scolaires et de projets de vie qui sont regroupés dans le projet professionnel. Pour être identifié comme un projet professionnel, le projet doit également porter un nom de profession, de métier ou d'occupation selon cet auteur (*Ibid.*).

Cournoyer (2008) définit le projet professionnel comme suit : «la construction de sens, plus ou moins claire, issue d'interactions continues entre soi et le monde, manifestant un souci d'inscription dans un espace social sous la forme d'une activité de production rémunérée utilitaire» (Cournoyer, 2008, p. 76).

La thèse de Cournoyer (2008) fait état de l'évolution des dynamiques du projet professionnel selon une approche interactionniste en deux axes (direction, démarche) et en quatre situations (latence, exploration, approfondissement, fixation). Elle visait à mieux comprendre l'évolution du projet professionnel de collégiennes et de collégiens lors des 18 mois suivant l'entrée aux études collégiales et en s'attardant plus particulièrement aux rôles opérés par leurs relations sociales. S'inscrivant dans le cadre d'une recherche plus étendue, soit l'enquête longitudinale Famille, réseaux et persévérance au collégial (Bourdon et Charbonneau, 2004-2006), la thèse présente une méthodologie mixte portée sur un corpus d'entretiens semi-dirigés traitant plus spécifiquement de la question de projet. Les propos de 74 collégiennes (N=54) et collégiens (N=33) rencontrés à trois reprises y ont été analysés. La première vague d'entrevues a lieu dès les premières semaines de la session d'automne 2004, la deuxième à la fin de la deuxième session (printemps 2005) et la troisième à la fin du troisième trimestre (automne 2005) (Cournoyer, 2008).

Selon les résultats de cette thèse, les cégépiens peuvent continuer à vivre des transitions une fois au collégial et en lien avec leur projet professionnel. L'auteur dégage, à chacune des 3 vagues de l'enquête, la présence de trois états qu'il associe à des transitions progressives, des situations de stabilité, ou des transitions régressives. De plus, il constate qu'une vaste majorité de son échantillon est « en état d'absence de démarches » (p. 248) en lien avec un projet professionnel à l'entrée aux études collégiales. « Un premier mouvement important de mise en démarches » (*Ibid.*) dans la clarification d'un projet professionnel a été constaté lors de la dernière entrevue, soit près de neuf mois après l'entrée aux études collégiales. C'est donc graduellement que l'adaptation se fait au milieu collégial, et la construction d'un projet de formation dans un projet professionnel, ne se fait pas spécifiquement à la première session.

La présence de situations se manifestant entre une direction floue ou claire permet de situer les démarches effectuées par les collégiennes et les collégiens dans la construction de leur projet professionnel. Également, le projet professionnel se transforme continuellement dans le temps et l'espace. Il peut se situer « entre un passé, un présent incomplet et déficitaire, et un avenir libérateur, dont l'accès passe par le déploiement stratégique de ressources personnelles au sein de son environnement » (Cournoyer, 2008, p. 76).

Donc, le projet professionnel nécessite obligatoirement une mise en action, une représentation des démarches, des obstacles et des échéances afin d'atteindre le but identifié, il doit avoir un sens pour l'étudiant et il se transforme dans le temps et l'espace. Puisqu'il peut être flou ou ébranlé lors de la transition du secondaire au collégial, il y a importance d'agir dans le temps. Puisque les démarches effectuées avant et au début de parcours au collégial sont pour plusieurs étudiantes et étudiants au niveau du questionnement, mais ne sont pas toujours des actions concrètes, la mise en place d'actions favorisant l'aide en matière d'orientation, donc ayant un impact sur le projet professionnel, le plus tôt possible pourrait favoriser la construction du projet professionnel et influencer la réussite scolaire et l'obtention du diplôme. Cette

catégorie va regrouper les ateliers, projets, démarches, recherches, conférences, visites, stages, activités et rencontres.

Compte tenu du rôle que joue le projet professionnel dans l'adaptation à la transition au collégial et tout au long du parcours scolaire, il y a lieu de se questionner sur les moyens qui pourraient permettre aux étudiants de mieux cerner leurs besoins professionnels et ainsi contribuer à leur permettre de trouver un sens aux études et de mieux s'adapter dans la transition et tout au long du parcours collégial.

En ce sens, il serait intéressant de dresser un portrait des mesures récemment adoptées en lien avec l'aide aux choix d'orientation dès leur arrivée au collégial.

2.3. La question de recherche

Jusqu'à présent, nous avons établi le contexte des actions des collèges en faveur de la réussite au collégial notamment le soutien à l'orientation des étudiantes et étudiants et fait état de connaissances sur le soutien à la transition et le projet professionnel au collégial. Maintenant que les collèges ont gagné en expérience dans ces mesures, il paraît pertinent de dresser un portrait des mesures récemment adoptées en lien avec l'aide aux choix d'orientation dans les plans de réussite des établissements au cours de la première année d'études collégiales.

Ce portrait pourra aider notamment les personnels de l'orientation qui accompagnent des jeunes ou des adultes envisageant entreprendre des études collégiales ou qui y sont inscrits depuis moins d'un an à mieux cerner les mesures reliées au processus de développement vocationnel.

Cela nous amène à formuler la question de recherche du présent essai qui est la suivante : Quelles sont les actions adoptées dans des établissements collégiaux

québécois francophones pour favoriser le soutien et l'encadrement en matière d'aide aux choix d'orientation de jeunes en première année d'études?

Cette question est pertinente pour un essai en orientation professionnelle, car l'accompagnement dans la clarification d'un projet professionnel ou de carrière est l'une des pratiques officielles des conseillères et conseillers d'orientation, tel que le stipule le champ évocateur de la pratique, revu en 2000. (Ordre des conseillers et conseillères d'orientation et des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec, 2004).

« Fournir des services d'orientation et de développement professionnel, en procédant notamment par l'évaluation du fonctionnement psychologique de la personne et de ses ressources personnelle, en utilisant, au besoin, des tests psychométriques, pour évaluer les intérêts, les aptitudes, la personnalité et les fonctions intellectuelles, cognitives et affectives, en intervenant dans le but de clarifier l'identité de la personne afin de développer sa capacité de s'orienter et de réaliser ses projets de carrière » (OCCOPPQ, 2004, n.p.).

C'est ce que les prochaines parties du présent essai mettront en lumière.

DEUXIÈME CHAPITRE

LE CADRE CONCEPTUEL

Le cadre conceptuel de cet essai repose principalement sur le concept de soutien à la transition. La définition de ce concept et le lien avec la réussite permet de proposer en fin de chapitre les objectifs de recherche qui guideront cet essai.

1. LE SOUTIEN À LA TRANSITION

Dans le cadre de cet essai, je vais d'abord définir le concept de transition afin d'identifier les phases reliées au passage entre le niveau secondaire et collégial, car elles peuvent intervenir dans la décision de l'étudiant de poursuivre ou d'abandonner ses études.

À la lecture de la littérature plusieurs modèles théoriques sont issus des recherches menées sur la transition d'un ordre d'enseignement à un autre dont celles de Coulon (1992) et Tinto (1993) entre autres. Le modèle de Vincent Tinto (1993) est particulièrement développé et très connu.

Dans le présent essai, il est question de la transition du secondaire vers le collégial. Les transitions sont habituellement conçues comme un processus de passage entre deux mondes ou deux états. En ce qui a trait à l'accès aux études et à l'orientation, « les transitions constituent des situations qui obligent les étudiants à prendre des décisions quant à leur avenir, ne serait-ce que la décision de poursuivre leurs études » (Chenard, Francoeur et Doray, 2007, p. 9). Deux mouvements de transitions scolaires sont possibles : la sortie d'un ordre (ici, la sortie du secondaire); l'arrivée dans un autre ordre (ici, l'arrivée au collégial). Dans le cadre de cet essai, il sera question des deux mouvements.

Selon Coulon (1992), les étudiants ont acquis à la sortie du secondaire, des compétences, habitudes, dispositions et connaissances qui proviennent de leur héritage familial et des acquis de leur passage à l'école. Selon Chenard *et al.* (2007) ils ont également des projets « dont la force et le degré de précision sont variables » (*Ibid.*, 2007, p. 10). Ainsi, ces projets peuvent être fermes et bien arrêtés, mais peuvent également être flous.

Dans le mouvement d'arrivée, le processus d'intégration dans le nouveau milieu va demander à l'étudiant de s'adapter au nouvel établissement, tant sur les plans institutionnel, social et intellectuel. Selon Tinto (1975) c'est l'intégration académique et sociale dans le collège ou l'université de l'étudiant qui a le plus d'impact sur l'engagement et a une influence directe sur la décision d'abandonner ou de persévérer. Selon Ménard (2007) l'intégration académique peut être défini par la performance scolaire et la perception du développement intellectuel; l'intégration social par la relation avec les professeurs et les pairs. Cette entrée va également représenter le moment de confirmation des projets, soit par un renforcement de ce dernier ou à des désillusions qui les remettront en question (Chenard *et al.*, 2007). L'entrée peut donc constituer une épreuve. Dans le cadre de cet essai, j'ai choisi d'utiliser le modèle de Tinto, car ses recherches ont été supportées empiriquement et qu'il identifie des catégories d'actions qui peuvent soutenir la transition et avoir un impact dans la décision de l'étudiant de poursuivre ou d'abandonner ses études.

1.1 Modèle de Tinto

En 1987, Tinto considère l'impact des caractéristiques du collège et de l'université et des forces extérieures au collège et à l'université sur la décision de l'étudiant de persévérer ou d'abandonner (modèle de type organisationnel). Le modèle théorique révisé de Tinto (1993) a évolué vers un modèle de type interactionnel.

Selon Tinto (1993), il existe cinq catégories d'actions des institutions scolaires pour soutenir la transition des étudiants selon son modèle sur le processus de transition composé de trois phases : séparation, changement et incorporation. Dans le cadre de cet essai, ces catégories seront mobilisées, car elles sont jugées efficaces pour aider les étudiantes et étudiants à réussir leurs processus de transition et prévenir le décrochage scolaire. Il s'agit de :

1. l'aide à la transition (*transition assistance*);
2. le premier contact et la contribution de l'établissement au développement de sa communauté (*early contact and community building*);
3. le soutien à l'engagement scolaire de l'étudiant (*academic involvement and support*);
4. le dépistage préventif (*monitoring and early warning*);
5. le conseil et support (*counseling and advising*)

Source : Tinto (1993), p. 163-174.

La première catégorie est composée de programmes d'aide à la transition qui ont pour objectif d'aider les jeunes à affronter les difficultés académiques et sociales qui peuvent survenir lors de la transition du secondaire au collège. Ces programmes peuvent contribuer à développer les habiletés sociales et à adopter les règles et normes sociales régissant l'appartenance à un groupe. La deuxième catégorie regroupe les actions mises en place par les institutions pour favoriser les contacts sociaux entre les étudiants, les professeurs et autres membres du personnel afin de leur permettre de construire leur identité d'étudiant tout en leur permettant d'obtenir des informations (formelles et informelles) sur la culture de l'institution. La troisième catégorie est composée de programmes éducatifs qui permettent aux étudiants de collaborer entre eux. Les programmes de tutorat par les pairs ou par les professionnels de l'établissement correspondent à cette catégorie. La quatrième catégorie regroupe les programmes préventifs de décrochage. Ils regroupent les actions permettant d'identifier et d'accompagner la clientèle à risque. La cinquième

catégorie est composée de programmes d'information et de conseil pour accompagner les étudiants dans l'identification et la clarification de leurs objectifs scolaires et professionnels.

Il existe plusieurs façons de regrouper les périodes d'application reliées à ces catégories d'action. Dans le cadre de cet essai, j'ai identifié une typologie basée sur les étapes de cheminement des élèves.

1.2 Typologie des étapes de cheminement selon le CSÉ

Dans le soutien à la transition, on trouve différentes formes d'action. Le tableau en annexe 1 présente les actions propres à l'orientation selon une typologie des grandes étapes du cheminement des élèves (Conseil supérieur de l'éducation, 2002, p. 51-54). Ces étapes soutiendront une partie de l'analyse.

Cette typologie établie les étapes de cheminement des élèves selon différentes périodes. La première période se trouve avant l'arrivée au collégial. On remarque qu'elle regroupe les actions reliées aux activités de dépistage des personnes indécises face à leur orientation, d'information et de sensibilisation des programmes et professions dans le but de faire un choix d'études au collégial.

La deuxième période se trouve à l'entrée au collège. Elle regroupe les actions reliées au dépistage des élèves qui demeurent en difficulté par rapport à leur orientation et à la communication de renseignements sur les programmes.

La troisième période se trouve à être durant la première session, voire la première année. Nous y trouvons des actions en lien avec la pédagogie de la première session incluant les préoccupations au sujet de la confirmation des choix vocationnels. Ainsi que plusieurs actions permettant d'aider les élèves qui éprouvent

des problèmes, notamment ceux liés à l'orientation des profils particuliers (accueil et intégration et volets orientation) et ceux liés à la confirmation des choix vocationnels.

La quatrième période se trouve tout au long du parcours scolaire. Elle regroupe les actions reliées aux activités de soutien (choix de cours, démarches de réorientation, engagement dans les activités parascolaires).

Dans le cadre de cet essai, la typologie présentée selon le cheminement des élèves (CSÉ, 2002) sera combinée aux catégories d'actions des institutions scolaires pour soutenir la transition de Tinto (1993). Ce regroupement servira à cibler les actions favorisant le soutien à la réussite en matière d'aide aux choix d'orientation de jeunes au collégial.

2. OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

Tel qu'annoncé plus haut, la question de recherche est « Quelles sont les actions adoptées dans des établissements collégiaux québécois francophones pour favoriser le soutien et l'encadrement en matière d'aide aux choix d'orientation de jeunes en première année d'études? »

Trois objectifs spécifiques sont poursuivis pour répondre à cette question.

1. Relever les occurrences de propos traitant directement d'aide aux choix d'orientation dans des plans de réussite;
2. Décrire les actions privilégiées par des collèges en matière d'aide aux choix;
3. Analyser les actions répertoriées selon les catégories d'actions soutenant la transition (Tinto, 1993) et les périodes dans lesquelles sont offertes ces actions (CSÉ, 2002).

TROISIÈME CHAPITRE

LA MÉTHODOLOGIE

La problématique de cette recherche porte sur l'importance des collègues de prévoir des actions en matière d'aide aux choix d'orientation à l'intention de jeunes en première année d'études. Dans le présent chapitre, j'expose la façon dont j'ai procédé pour répondre à la question de recherche.

Pour répondre à la question de recherche et atteindre les objectifs, j'ai procédé par une analyse de contenu de sites Internet de collègues traitant des mesures de soutien et d'encadrement en matière d'aide aux choix d'orientation.

L'analyse de contenu a été retenue, car elle permet de décrire les mesures de soutien et d'encadrement. Il s'agit d'une « technique permettant de faire des inférences en identifiant objectivement et systématiquement les caractéristiques spécifiées du message » (Grawitz, 2001, p. 607). Le terme inférence indique que l'analyse de contenu « s'oriente vers la formalisation des relations entre thèmes, permettant de traduire des textes » (*Ibid.*, p. 607). L'analyse de contenu va d'abord s'efforcer de quantifier les occurrences et ensuite d'en faire une analyse qualitative.

1. LA POPULATION ET L'ÉCHANTILLON

La population est « l'ensemble des éléments qui présentent des caractéristiques communes » (Fortin, 2010, p. 224). Dans la présente recherche, la population couvre les 48 sites Internet des collègues québécois francophones.

Étant donné que chaque établissement (48 cégeps) possède un plan de réussite, je procéderai par échantillonnage de trois établissements afin de recueillir les informations en lien avec ma question de recherche. Voici les critères qui m'ont permis d'identifier l'échantillon : facilité d'accès aux informations sur le site Internet du collège; présence d'un rapport d'évaluation relié au plan de réussite; date du plan de réussite entre 2005 et août 2013; présence de trois établissements de milieux différents : l'un dans la région où je travaille, l'un à Montréal et l'autre dans une autre région.

Les trois cégeps choisis sont : Cégep de Saint-Jean-sur-Richelieu, Cégep du Vieux-Montréal et Cégep de Trois-Rivières.

Quant à l'échantillonnage des documents, il s'agit pour chaque cégep d'analyser le plan de réussite et des documents apparentés. Le choix des sources est basé sur la date, soit le plus récent plan de réussite disponible sur le site Internet (2005 à août 2013) des trois cégeps.

La recherche a été élargie à d'autres documents susceptibles de traiter du plan de réussite afin de trouver des rapports plus détaillés sur les évaluations des plans de réussite : rapport de suivi du plan institutionnel de réussite, rapport d'évaluation, évaluation de l'efficacité du plan stratégique, bilan d'implantation du plan d'aide à la réussite et rapports annuels. Les rapports d'évaluation, inscrits dans le plan stratégique 2007-2011 de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial, ont particulièrement permis de retrouver le plus d'éléments permettant de faire un portrait plus spécifique des actions relatives à la question de recherche.

Dans un premier temps, j'ai fait des requêtes sur les actions relatives aux choix d'orientation sur les sites Internet des trois établissements collégiaux afin d'identifier les documents. Les documents ont été enregistrés sur disque dur en fichier pdf. Les documents suivants font partie de l'échantillon :

- Rapport de suivi 2009-2010 du Plan institutionnel de réussite 2005-2010 (Cégep de Saint-Jean-sur-Richelieu, 2011);
- Bilan du Plan institutionnel de réussite 2005-2010 (Cégep de Saint-Jean-sur-Richelieu, 2012);
- Évaluation du plan stratégique 2004-2007. Rapport final (Cégep Trois-Rivières, 2010);
- Évaluation de l'efficacité du plan stratégique 2004-2010 du Cégep de Trois-Rivières (Cégep de Trois-Rivières, 2012a);
- Rapport annuel 2011-2012 (Cégep Trois-Rivières, 2012b);
- Rapport d'autoévaluation. De la mise en œuvre et de l'efficacité de l'orientation « réussite » du plan stratégique (orientation 1) (Cégep du Vieux-Montréal, 2010).

2. L'ANALYSE DES DONNÉES RECUEILLIES

L'analyse des données vise à constituer les fréquences d'apparition de termes reliés au sujet et de proposer des interprétations. Dans le cadre de cette recherche, elle m'a permis d'observer la fréquence et le contexte d'apparition, c'est-à-dire dans quelle section, avec quels autres énoncés parle-t-on du contenu recherché, etc.

Une fois les documents sélectionnés enregistrés sur mon disque dur, j'ai fait des requêtes pour relever le nombre de fois qu'apparaissent (occurrences) les mots traitant directement de l'aide aux choix d'orientation autant sous la forme singulière que pluriel. J'ai commencé par faire une requête avec les termes suivants dans ma recherche « projet », « choix », « orientation » et « vocationnel ». Dans le cas du Cégep de Trois-Rivières, les mots « identité personnelle et professionnelle » ont été ajoutés dans la requête, car les termes identifiés n'étaient pas ceux utilisés par le Cégep ce qui a nécessité une nouvelle requête. J'ai effectué une recherche de sens des occurrences se rapportant au sens donné dans cet essai.

J'ai ensuite regroupé les actions et les ai décrites pour les établissements d'enseignement de l'échantillon. Par la suite, je les ai regroupés dans un portrait selon les catégories d'actions des institutions scolaires (Tinto, 1993), la typologie du Conseil Supérieur de l'Éducation (2002) et les trois cégeps de l'échantillon. J'ai fait un constat général sur les mesures de conseil et de support.

En conclusion, j'ai effectué quelques constats concernant les efforts fournis par les établissements pour favoriser le soutien et l'encadrement en matière d'aide aux choix d'orientation en première année d'études et dégager une nouvelle piste d'action.

3. LES CONSIDÉRATIONS DE RIGUEUR

L'importance accordée à la rigueur relève ici de la validité. Ainsi, la représentativité de l'échantillon était indispensable dès le début de la recherche. Des conditions techniques propres à chaque étape ont été remplies : choix des occurrences et indices de quantification (Grawitz, 2001).

L'analyse de contenu traite le plus souvent des éléments ayant une fréquence assez élevée. Selon Grawitz (2001), la façon de coder des analyses et la fidélité des diverses classifications sont importantes, puisqu'elle sert à obtenir les résultats globaux (*Ibid.*).

L'analyse de contenu fait appel particulièrement à l'interprétation d'un contenu explicite et d'un contenu implicite ce qui peut provoquer des risques de dérapage dû à la subjectivité. L'importance de la rigueur lors de la catégorisation et du codage et de l'objectivité peut permettre d'augmenter la fiabilité et la validité des données.

Cependant, malgré ce souci de rigueur, il est possible que l'analyse des données liées à cet essai soit incomplète en raison d'oublis, de difficultés à trouver l'information ou de manques d'attention.

Entre autres, la diversité des informations dans les plans institutionnels variait d'un établissement à l'autre ce qui compliquait la recherche détaillée des actions favorisant le choix d'orientation. De plus, les termes utilisés n'étaient pas les mêmes dans les différents établissements ce qui compliquait la recherche.

4. LES CONSIDÉRATIONS ÉTHIQUES

En ce qui a trait aux questions éthiques, cet essai n'a pas nécessité de recueil de données auprès des êtres humains ce qui n'a pas exigé de faire un recrutement et de se conformer à la politique institutionnelle en matière d'éthique de la recherche auprès des êtres humains de l'Université de Sherbrooke. Quant aux enjeux éthiques plus généraux de cet essai, la collecte de documents publics et l'analyse de contenu n'exposent pas les collègues, le personnel ou les étudiantes et étudiants à des risques de préjudice.

QUATRIÈME CHAPITRE

LA PRÉSENTATION ET L'ANALYSE DES RÉSULTATS

Le présent chapitre va permettre de répondre aux trois objectifs spécifiques de la recherche. Je vais tout d'abord détailler les caractéristiques de l'échantillon. Ensuite, je vais présenter les résultats de l'analyse de contenu. Pour ce faire, je vais relever les occurrences des mots relatifs aux choix d'orientation dans les documents sur les sites Internet des cégeps sélectionnés pour l'échantillon (objectif 1). Ensuite, je vais identifier et décrire les actions de plans de réussite (objectif 2). Finalement, un regroupement des actions privilégiées par les trois cégeps de l'échantillon sera présenté selon les catégories d'actions des institutions scolaires (Tinto, 1993) et la typologie du cheminement scolaire de l'étudiant (CSÉ, 2002) (objectif 3).

1. LES CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉCHANTILLON

Nous retrouvons dans cette section la description des caractéristiques des trois cégeps retenus pour la collecte de documents.

1.1 Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu

L'établissement créé en 1968 compte plus de 3 500 étudiantes et étudiants dans plus de 16 programmes d'études préuniversitaires et techniques et près de 2700 adultes dans le secteur de la formation continue et des programmes de formation sur mesures aux entreprises (Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu, s.d.).

Lors de la session d'automne 2009, 1 765 étudiantes et étudiants ont été admis dans cet établissement (Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu, 2012). De ce nombre on retrouve « 286 personnes dans le programme d'accueil et intégration, 863 personnes dans le secteur préuniversitaire et 616 personnes dans le secteur technique » (Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu, 2012, p. 12). La population étudiante

provenant directement du secondaire compte pour 70 % à 74 % des élèves de 1999 à 2008 (*Ibid.*).

L'établissement est situé dans la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu qui compte plus de 92 000 habitants. Elle constitue la onzième ville en importance au Québec. Le portrait économique de la Ville se compose de secteurs d'activités relatifs à la vente et aux services, aux affaires et à l'administration, aux métiers, transport et machinerie et à l'agriculture. Les activités manufacturières et commerciales sont celles qui créent le plus d'emplois sur le territoire (Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, s.d.). Son positionnement géographique favorise une concentration d'industries étant donné sa proximité de la métropole et de la frontière américaine. On y retrouve principalement des secteurs industriels reliés à l'aérospatiale, la défense et sécurité, le matériel de transport et la logistique ainsi que la transformation agroalimentaire qui nécessite une main d'œuvre qualifiée (*Ibid.*).

La présence de la Garnison Saint-Jean et du Collège militaire royal de Saint-Jean «contribue à la notoriété du milieu ainsi qu'au développement économique, industriel, technologique et du secteur de la formation» (Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, s.d.). On y retrouve annuellement des milliers de recrues qui y séjournent pour entamer leur carrière militaire.

Le Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu s'est doté d'un plan stratégique 2005-2010 incluant un plan institutionnel de réussite 2005-2010 (Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu, 2012). Ce plan a été élaboré afin de «répondre aux défis de la réussite et de l'accessibilité que doit relever le collège dans son milieu» (Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu, s.d.). Le bilan du Plan institutionnel de réussite 2005-2010 et le rapport de suivi 2009-2010 du Plan institutionnel de réussite 2005-2010 se sont avérés très utiles dans le cadre de l'analyse de données, car ils permettaient d'avoir une information détaillée en lien avec le sujet de l'essai.

1.2 Cégep du Vieux-Montréal

Le cégep du Vieux-Montréal accueille chaque année plus de 6 000 étudiantes et étudiants à l'enseignement régulier et plus de 1 000 dans des programmes de formation continue et de formation aux entreprises. La répartition des étudiantes et étudiants à l'automne 2011 était de 2 392 personnes dans le secteur préuniversitaire, 4 177 personnes dans le secteur technique et 1 177 personnes dans le secteur de la formation continue et aux entreprises (Cégep du Vieux-Montréal, 2012). Ce collège offre 39 programmes d'études préuniversitaires et techniques et 13 programmes en formation continue et aux entreprises (*Ibid.*).

L'établissement est situé dans l'agglomération de Montréal qui fait partie de de la ville de Montréal. Cette dernière est également composée de 19 arrondissements : Ahuntsic-Cartierville, Ajou, Côte-des-Neiges — Notre-Dame-de-Grâce, Lachine, LaSalle, le Plateau Mont-Royal, le Sud-Ouest, L'Île-Bizard — Sainte-Geneviève, Mercier — Hochelaga-Maisonneuve, Montréal-Nord, Outremont, Pierrefonds-Roxboro, Rivière-des-Prairies — Pointe-aux-Trembles, Rosemont — La Petite-Patrie, Saint-Laurent, Saint-Léonard, Verdun, Ville-Marie, Villeray — Saint-Michel — Parc Extension. La population totale de l'agglomération était de 1 981 672 personnes en 2012 (Ville de Montréal, 2012).

Voici le profil économique de la ville de Montréal tenant compte des plus récentes statistiques disponibles au moment de la publication du document «Profil économique» publié en 2012. L'agglomération de Montréal «comptait 1 147 235 emplois sur son territoire en 2011 ce qui représente près de 63 % des 1 835 693 emplois de la région métropolitaine de Montréal (Ville de Montréal, 2012). Les secteurs économiques de la fabrication, des soins de santé et assistance sociale, du commerce de détail et des services professionnels, scientifiques et techniques constituent ceux qui comptent le plus grand nombre d'emplois. Les employeurs présentant le plus grand nombres d'employés dans le secteur privé et institutionnel

sont constitués de centres hospitaliers, d'établissements d'enseignement, d'entreprises de télécommunication et de média, d'entreprises en aéronautique, de la société de transport, d'établissements financiers, d'entreprises d'électronique et de compagnies d'assurances. L'administration publique de l'agglomération et des arrondissements compte le plus grand nombre d'employés soit entre 15 000 et 22 000 personnes (*Ibid.*). L'établissement est donc situé dans un endroit qui offre une multitude de possibilités de carrière et formations.

Le Cégep du Vieux Montréal a produit un plan stratégique pour la période de 2006 à 2011 afin de déterminer les orientations traduisant ses priorités de développement et ses objectifs stratégiques. Le plan de réussite qui se trouve au cœur du plan stratégique couvrait la période de 2004 à 2009 (Cégep du Vieux-Montréal, 2010).

L'évaluation de l'efficacité des plans stratégiques des collèges par la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial (CEEC) en 2007 s'avérait prématurée compte tenu de la période couverte par le plan stratégique. Toutefois, puisque le plan de réussite est venu à échéance, le Collège a fait le choix de l'évaluer, dès 2009, à travers l'évaluation de l'orientation 1 du plan stratégique, orientation en matière de réussite. L'évaluation des autres objectifs sera réalisée plus tard.

Cependant, le plan de réussite, qui se trouve au cœur du plan stratégique et qui couvre la période 2004 à 2009, est venu à échéance. Le Collège fait alors le choix d'évaluer, dès 2009, son plan de réussite, à travers l'évaluation de l'orientation 1 du plan stratégique, orientation en matière de réussite, et de réaliser plus tard l'évaluation des autres objectifs de son plan stratégique (Cégep du Vieux-Montréal, 2010).

Le Rapport d'autoévaluation de la mise en oeuvre et de l'efficacité de l'orientation « réussite » du plan stratégique et le Rapport d'autoévaluation de

l'efficacité du plan stratégique 2006-2011 se sont particulièrement avérés utile dans le cadre de l'analyse de données.

1.3 Cégep de Trois-Rivières

Le Cégep de Trois-Rivières a ouvert officiellement ses portes en 1968. Il compte maintenant plus de 4 572 étudiantes et étudiants qui sont inscrits dans l'un des 42 programmes d'études, dont 14 programmes préuniversitaires et 26 programmes techniques (Cégep de Trois-Rivières, 2013). Nous retrouvons également quelques 3 000 personnes dans les formations menant à une attestation d'études collégiales (AEC). Une vingtaine d'attestation sont offertes. L'établissement dispose également de trois centres collégiaux de transfert de technologie : le Centre de métallurgie du Québec (CMQ), le Centre spécialisé en pâtes et papiers (CSPP) et le Centre collégial de transfert de technologie en télécommunications (C2T3).

Selon le rapport annuel 2011-2012, on compte 2 276 étudiantes et étudiants en première année collégiale. De ce nombre on retrouve « 263 personnes dans le secteur intégration, 1 150 personnes dans le secteur préuniversitaire et 863 personnes dans le secteur technique » (Cégep de Trois-Rivières, 2012, p. 11). À la rentrée 2013, la population étudiante est composée à 52,9 % de filles et à 47,1 % de garçons (Cégep de Trois-Rivières, 2013).

L'établissement est situé dans la ville de Trois-Rivières qui regroupe les villes de Cap-de-la-Madeleine, Trois-Rivières-Ouest, Pointe-du-Lac, Saint-Louis-de-France et Sainte-Marthe-du-Cap depuis la fusion en 2001. La Ville est composée de 132 968 habitants (Ville de Trois-Rivières, 2013).

La région de la Mauricie où se situe l'établissement compte plusieurs secteurs économiques et pôles de développement : santé et services sociaux, groupe des sciences naturelles et appliquées, aéronautique, bioprocédés industriels, logistique

et distribution, technologies environnementales et énergie, technologie de l'information et des communications et microélectronique. De plus, le développement des petites et moyennes entreprises a connu un essor au cours des dernières décennies dans les spécialités suivantes : fabrication de produits métalliques, matériaux de construction et services associés, meubles et transformation du bois, papiers à valeur ajoutée et technologies associées, services d'ingénierie et techniques et transformation alimentaire. Les départs à la retraite estimés d'ici à 2015, selon Emploi-Québec, prévoit 26 600 emplois à combler nécessitant une formation professionnelle au secondaire ou technique au collégial (Innovation et Développement économique Trois-Rivières, s.d.). Le cégep offre alors plusieurs perspectives d'emplois favorables.

L'établissement s'est dotée d'un plan stratégique qui devait couvrir les années 2004 à 2007, mais qui s'est prolongé jusqu'en 2010. Conformément à celui-ci, le cégep avait pour mission « d'engager ses jeunes et adultes dans une démarche de formation fondamentale visant le développement de la personne dans toutes ses dimensions, de préparer les étudiants jeunes et adultes à des études d'ordre universitaire ou au monde du travail et de participer activement au développement du milieu dont il tient sa raison d'être » (Cégep de Trois-Rivières, 2012a, p. 4). Le plan de réussite est annexé au plan stratégique de l'établissement et couvre la même période, soit de 2004 à 2010. (*Ibid.*, 2012).

La recherche des actions de cet établissement, s'est effectuée à partir des documents suivants : le rapport d'évaluation de l'efficacité du plan stratégique 2004-2010 (Cégep de Trois-Rivières, 2012a), les rapports annuel 2009-2010 et 2011-2012 (Cégep de Trois-Rivières, 2010b, 2012b) de l'établissement. L'utilisation de plusieurs documents combinés tels que rapport annuel et informations sur le site du Cégep (Cégep de Trois-Rivières, 2013, s.d.) s'est avérée nécessaire pour compiler les actions et les décrire. En effet, l'établissement a davantage détaillé les mesures d'aide à la

réussite dans ses rapports annuels. Donc, la lecture des rapports annuels a facilité la recherche d'actions.

2. LA PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

Le relevé des occurrences en lien avec les choix d'orientation sera d'abord présenté. Suivra l'identification et la description des actions relatives à la question de recherche. Cette étape permettra de regrouper par la suite ces actions selon les catégories d'actions des institutions scolaires (Tinto, 1993), la typologie du Conseil Supérieur de l'Éducation (2002) et les trois cégeps.

2.1 Fréquence d'apparition des mots relatifs aux choix d'orientation au Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu

Tel qu'identifié précédemment, la recherche des occurrences s'est effectuée à partir de deux documents (Cégep de Saint-Jean-sur-Richelieu, 2011, 2012). Le Tableau 1 présente la compilation des résultats de la fréquence d'apparition des mots relatifs aux choix d'orientation de cet établissement d'enseignement collégial.

Tableau 1
Nombre d'occurrences des mots-clés (Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu, 2011, 2012)

Mots-clés	Nombre d'occurrences directement reliées au sujet	Nombre d'occurrences non reliées au sujet	Total
Projet	5 On parle davantage de : projet d'orientation scolaire et professionnelle (3); projet d'orientation (2); projet professionnel (0)	32	37

Choix	40 Plusieurs façons d'écrire : choix éclairé d'un programme d'études (15); choix d'orientation (8); choix de carrière (5); choix de programme (5); choix de cours (3); choix réfléchis (2); choix (1); choix professionnel (1).	9	49
Orientation* ³	27 Orientation professionnelle (14); approche orientante (6); Orientation (3); orientation scolaire (2); mission orientante (2)	2	29
Vocationnel*	2 Choix vocationnel (1); plan vocationnel (1)	0	2

La fréquence d'apparition des mots clés «choix» et orientation» s'est avérée la plus élevée dans les deux documents consultés en lien avec les occurrences reliées au sujet de l'essai. On peut constater que plusieurs formes d'appellation sont utilisées sans toutefois perdre le sens recherché en lien avec le sujet de l'essai. L'adjectif « orientante », qui met sur la piste de l'approche orientante ou d'une mission orientante, est relativement peu présent, mais apparaît tout de même lorsqu'il est directement lié au sujet de cet essai. Quant au mot clé « projet » on constate qu'il est question de projet d'orientation ou de projet d'orientation scolaire et professionnelle, ce qui se situe généralement dans une temporalité scolaire plus courte.

³ L'étoile indique une troncature.

2.2 Fréquence d'apparition des mots relatifs aux choix d'orientation au Cégep du Vieux-Montréal

Tel qu'identifié précédemment, le Cégep du Vieux-Montréal est situé en région urbaine. La recherche des occurrences s'est effectuée à partir de deux documents (Cégep du Vieux-Montréal, 2010; 2012). Le tableau 2 présente la compilation des résultats de la fréquence d'apparition des mots relatifs aux choix d'orientation de cet établissement d'enseignement collégial.

Tableau 2
Nombre d'occurrences des mots-clés (Cégep Vieux-Montréal, 2010; 2013)

Mots-clés	Nombre d'occurrences directement reliées au sujet	Nombre d'occurrences non reliées au sujet	Total
Projet	4 On fait référence au projet «donner un sens à tes études» (4)	79	83
Choix	6 Plusieurs façons d'écrire : choix de programme (2); choix de carrière (2); choix vocationnel (1) choix (1).	26	32
Orientation*	35 Plusieurs façons d'écrire : approche orientante (12); conseiller en orientation (10); orientation (8); activités orientantes (3); orientation et information scolaire et professionnel (2).	51	86
Vocationnel*	7 Projet vocationnel (2);	0	7

	maturation vocationnelle; (2); développement vocationnel (1); choix vocationnel (1); indécision vocationnelle (1).		
--	--	--	--

Les termes les plus reliés au sujet de l'essai se rapportent au mot «orientation» étant donné la fréquence d'apparition plus élevée dans les documents consultés. En effet, ils réfèrent directement aux actions favorisant les choix d'orientation. Ils ont pris la forme d'appellations diversifiées. Cependant, les termes reliés à l'approche orientante ou à une activité orientante peuvent permettre d'identifier les actions favorisant le choix d'orientation dans cet établissement, car ils constituent les termes ayant la fréquence d'apparition la plus élevée.

2.3 Fréquence d'apparition des mots relatifs aux choix d'orientation au Cégep de Trois-Rivières

Tel qu'identifié précédemment, le Cégep de Trois-Rivières est situé dans une région qui compte plusieurs secteurs économiques et pôles de développement. La recherche des occurrences s'est effectuée à partir d'un seul document (Cégep de Trois-Rivières, 2010a). Voici la compilation des résultats de la fréquence d'apparition des mots relatifs aux choix d'orientation de cet établissement d'enseignement collégial.

Tableau 3
 Nombre d'occurrences des mots-clés (Cégep de Trois-Rivières, 2010a)

Mots-clés	Nombre d'apparitions directement reliées au sujet	Nombre d'apparitions non reliées au sujet	Total
Projet	2 On parle davantage de : projet «horizon» (2)	63	65
Orientation*	5 Démarche d'orientation professionnelle (3); approche orientante (2)	67	72
Identité personnelle et professionnelle	6 On fait référence à la clarification de l'identité personnelle et professionnelle.	0	6
Vocationnel	1 Plan vocationnel (1)	0	1

Les termes « identité personnelle et professionnelle » ont été ajoutés dans la requête, car les termes identifiés, n'ayant pas le même sens dans cet établissement, limitaient la recherche d'occurrences. Par ailleurs, ces mots relatifs à la clarification de l'identité personnelle et professionnelle constituent les termes ayant la fréquence la plus élevée. La référence à l'orientation vient en deuxième position quant à la plus grande fréquence d'apparition. Toutefois, on peut constater qu'il y a peu d'éléments qui traitent du sujet dans ce rapport.

À la lecture des différents tableaux, on constate que le mot « orientation » constitue le terme le plus souvent utilisé en lien avec le sujet de cet essai dans la recherche d'occurrences. Ainsi, il apparaît à 62 reprises dans les documents consultés. L'orientation professionnelle (14), l'approche orientante (14), l'orientation (11) et la mention associée aux conseillers d'orientation (10) constituent les éléments le plus souvent nommés. Le mot « choix » apparaît à 46 reprises et constitue le deuxième terme le plus souvent utilisé en lien avec le sujet de l'essai. La mention au

choix éclairé d'un programme (17) et au choix d'orientation (8) constitue les éléments le plus souvent nommés.

Ainsi, la recherche d'occurrences a permis de confirmer qu'il y a davantage d'éléments associés au « choix » et à « l'orientation » dans les documents que les autres éléments. Cette première étape a permis d'atteindre le premier objectif spécifique de l'étude. Elle permet aussi de disposer de contenu permettant d'identifier et de décrire les actions favorisant l'aide aux choix d'orientation. Ce contenu, se rapportant au deuxième objectif spécifique, est exposé dans la prochaine section.

3. ACTIONS RELIÉES AUX CHOIX D'ORIENTATION

La recherche sur les sites Internet des établissements scolaires a permis d'identifier 26 actions reliées aux choix d'orientation. L'analyse indique que, d'un collège à l'autre, il y a similitude des actions. Cinq grandes catégories sont dégagées :

1. Information scolaire et choix de programme
2. Dépistage et prévention
3. Consolidation des choix d'orientation
4. Exploration des métiers, professions et marché du travail
5. Engagement et poursuite des études

Un tableau en annexe 2 permet d'identifier la liste de ces actions regroupées sous chacune des catégories.

La catégorie reliée à l'information scolaire et au choix de programme regroupe les activités ayant pour but d'aider l'élève en fin d'études secondaires à concrétiser son choix de programme collégial et ainsi prendre la meilleure décision pour son avenir. Ces activités se font avec les partenaires de l'ordre secondaire et prennent des formes diverses : visites de cégeps et établissements d'enseignement

universitaire, tournées et ateliers dans les écoles secondaires, journées portes ouvertes et ateliers éclairs. Elles permettent d'obtenir de l'information sur les admissions, les programmes, les caractéristiques et services des collèges (mesures d'aide et d'encadrement, activités sportives, vie socioculturelle, communautaire et autres). Elles s'adressent aux élèves, parents et personnes professionnelles de l'orientation du secondaire. Dans le présent essai, onze actions ont été identifiées.

Ces activités ont différentes appellations selon l'établissement scolaire : «Élèves d'un jour», «Soirée portes ouvertes», ateliers dans les écoles secondaires, rencontre avec les conseillers d'orientation du secondaire (Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu, 2011, 2012); conférence sur le passage du secondaire au collégial, ateliers d'information sur les programmes d'études (Cégep du Vieux-Montréal, 2010, 2012); conférences sur le passage du secondaire au collégial intitulées «Les mardis des sciences humaines», «Visite et explore» (Cégep de Trois-Rivières, 2010a). Les visites dans les établissements d'enseignement universitaire sont organisées selon les disciplines ou les programmes d'études pour permettre d'amener l'élève à réfléchir sur son choix d'orientation, soit pour le confirmer ou le questionner (Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu, 2011, 2012; Cégep de Trois-Rivières, 2010a).

Toujours dans la catégorie reliée à l'information scolaire et au choix de programme, les programmes d'accompagnement des étudiants vers des carrières des domaines des sciences naturelles et technologies visent à améliorer la réussite et la diplomation dans les programmes conduisant à des carrières reliées à ces domaines. Ils permettent de mettre en contact des étudiants des programmes visés avec des personnes qui font carrière en sciences et technologie. Parmi les activités il y a notamment : le concours «Science on tourne» (Cégep de Trois-Rivières, 2010a); la participation aux Olympiades de la formation professionnelle et technique ou des projets spécifiques directement liés à leur programme, incluant des activités de mobilité étudiante (Cégep du Vieux-Montréal, 2012).

La deuxième catégorie est reliée au dépistage et à la prévention des élèves à risque d'abandon. Elle regroupe des activités qui permettent de dépister les problèmes d'orientation et permettent aux étudiants à risque de décrochage de se questionner sur les choix de programme et l'orientation scolaire. Dans le présent essai, trois actions ont été identifiées. Elles peuvent prendre des formes diverses. Ainsi, au Cégep de Saint-Jean-sur-Richelieu (2011, 2012), un questionnaire est rempli par les étudiantes et étudiants lors de la rencontre de choix de cours animées par les conseillers en aide pédagogique individuelle (CAPI) pour dépister les problèmes d'orientation. Selon l'analyse des réponses, le conseiller d'orientation convoque les élèves à risque à une entrevue d'orientation préventive ayant lieu en juin ou juillet afin d'offrir une aide personnalisée afin qu'ils puissent confirmer le choix de programme. Ce programme se nomme «Opération orientation-prévention».

Au Cégep du Vieux-Montréal (2010, 2012), un sondage intitulé «Aide-nous à te connaître» et un «Test d'inventaire des acquis précollégiaux (IAP)» permettent d'améliorer la connaissance des caractéristiques des étudiants et constituent un moyen de dépistage et diagnostic auprès des étudiants à risque. Ce dernier outil est utilisé par les responsables des projets d'encadrement à la réussite, souvent en collaboration avec un professionnel (API, conseiller pédagogique, conseiller d'orientation).

La troisième catégorie regroupe les actions qui permettent aux étudiants de consolider leurs choix d'orientation. Elles peuvent prendre la forme d'ateliers d'orientation ou de démarche d'orientation individuelle. Ces actions sont principalement chapeautées par les conseillers d'orientation et sont parfois offertes en collaboration avec la direction des études et les professeurs. Dans le présent essai, quatre actions ont été identifiées.

Au Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu et au Cégep de Trois-Rivières, un soutien est offert par une ressource professionnelle aux étudiants en première année d'études pour les soutenir dans leur démarche d'orientation.

Elles sont offertes sous les appellations suivantes : «Ateliers d'orientation», «Projet d'orientation» (Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu, 2011, 2012); «Projet Horizon» (Cégep de Trois-Rivières, 2010a). Les «Ateliers d'orientation» sont offerts aux élèves inscrits dans le cours *Réussir ses études*. Le «Projet d'orientation» quant à lui consiste en une démarche d'orientation individuelle qui doit être faite par tous les élèves du profil *Orientation*. Il comprend : une recherche sur un métier ou une profession qui les intéresse et une interview auprès d'une personne qui exerce ce métier ou cette profession; la rédaction d'un compte-rendu écrit de l'entrevue et un exposé oral devant la classe. Les élèves doivent rédiger un journal personnel d'orientation qui comprend les éléments suivants : présenter deux métiers ou professions qui les intéressent; exposer les avantages et désavantages de mêmes que les habiletés et attitudes nécessaires pour exercer ces métiers ou professions. Le «Projet Horizon» constitue un soutien durant la première année par une ressource professionnelle.

Au Cégep du Vieux-Montréal (2010, 2012) les actions de cette catégorie regroupent les activités orientantes en classe et hors classe. Elles sont offertes en collaboration étroite avec la direction des études, les professeurs et le service d'orientation. Ces activités orientantes permettent de consolider les choix de carrière et d'atteindre une plus grande maturité vocationnelle. Elles permettent également de favoriser l'engagement et la persistance aux études. Ces activités peuvent prendre différentes formes : présence ponctuelle d'un conseiller d'orientation, conférence-midi, etc.

La catégorie reliée à l'exploration des métiers, des professions et du marché du travail regroupe les actions qui amènent les étudiants à échanger avec des

professionnels du réseau scolaire et du marché du travail afin de valider leur choix d'orientation. Ces actions peuvent prendre la forme de : conférences, stages rémunérés, soupers d'échange avec des professionnels et participation à des événements locaux pour promouvoir des domaines en pénurie de main-d'œuvre. Dans le présent essai, cinq actions ont été identifiées.

Les conférences sont offertes sur des thèmes reliés à l'orientation par des anciens élèves venus témoigner de leur cheminement scolaire et de leur intégration sur le marché du travail (Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu, 2011, 2012). Les formules alternance travail-études permettent à l'élève de réaliser des stages rémunérés en entreprise pendant l'été, tout en continuant à étudier le reste de l'année dans son programme d'études. En travaillant dans son domaine, il peut mieux comprendre les tâches reliées à un emploi et les caractéristiques personnelles nécessaires pour l'occuper afin de faire un choix professionnel éclairé. Cela lui permet de confirmer son choix d'orientation. On retrouve cette action sous deux formes d'appellation : formule alternance travail-études (Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu, 2011, 2012) et stages alternance travail-études (ATE) (Cégep de Trois-Rivières, 2010a). Les soupers d'échange «soupers croque carrière» permettent à l'élève inscrit de souper avec trois professionnels de son choix et d'échanger avec lui sur le métier qu'il exerce. Cette activité est organisée par le service d'orientation et le département de sciences humaines, dans le but d'aider les jeunes à préciser leur choix de carrière (Cégep de Trois-Rivières, 2010a).

Les activités de connaissances de métiers et professions à risque de pénurie de main-d'œuvre sont organisées conjointement avec les entreprises et les autres intervenants socioéconomiques. Exemples : minicolloque en pâtes et papiers; salon des ressources en travail social; comité « santé-éducation »; « 5 à 7 emploi » en génie civil; journée « explore les technologies du génie électrique » auprès des conseillers d'orientation de la région, en collaboration avec des entreprises qui embauchent les finissants. Ces activités sont offertes au Cégep de Trois-Rivières (2010a).

La cinquième catégorie est reliée à l'engagement et à la poursuite des études. Dans le présent essai, trois actions ont été identifiées. Au Cégep de Saint-Jean-sur-Richelieu (2011, 2012), des rencontres sont offertes aux élèves en première session ou en cours de parcours scolaire pour retirer un ou plusieurs cours ou modifier leur cheminement scolaire. Ainsi, les élèves de première session doivent rencontrer un API avant de retirer un ou plusieurs cours. Cette mesure permet d'offrir un soutien et de référer au besoin vers d'autres ressources dans le cadre de la mission orientante du Cégep. Des rencontres individuelles avec les conseillers d'orientation et les conseillers en aide pédagogique individuelle (API) sont également offertes à chaque session pour les élèves qui souhaitent modifier leur cheminement ou qui ont signifié un avis de départ. Au Cégep du Vieux-Montréal (2010, 2012) l'étudiant peut signer un contrat de poursuite des études pour soutenir son engagement. Ce document est signé par le Cégep et l'étudiant qui s'engage à respecter, sous peine de sanction, les conditions de poursuite des études telles que définies par le Cégep (Cégep du Vieux-Montréal, 2012). Ce contrat s'adresse à l'étudiant à temps plein qui a échoué une première fois à 50 % et plus de ses cours ainsi qu'à l'étudiant qui subit deux échecs à un même cours de formation générale. Dans les deux cas, l'étudiant doit prendre rendez-vous avec son aide pédagogique individuel pour signer le contrat. Cette rencontre fait en sorte qu'avant même d'entreprendre sa session, l'étudiant reçoit toute l'information concernant tant les services d'aide que l'impact des échecs sur son cheminement scolaire. Les étudiants ayant signé un contrat de réussite sont systématiquement convoqués à une rencontre avec un responsable du Bureau d'aide à la réussite (BAR) qui travaille en étroite collaboration avec le service d'orientation.

La description des actions reliées aux choix d'orientation selon les cinq catégories a permis d'en faire un premier portrait et d'atteindre le deuxième objectif de cet essai.

La prochaine section analyse ces actions à partir des catégories des actions des institutions scolaires (Tinto, 1993) auxquelles on peut les associer.

4. ANALYSE DES ACTIONS

Un regroupement des actions privilégiées par les trois cégeps de l'échantillon est présenté selon les catégories d'actions des institutions scolaires (Tinto, 1993) et la typologie du cheminement scolaire de l'étudiant (CSÉ, 2002). Ce regroupement permet d'atteindre le 3^e objectif. Des tableaux par catégorie de Tinto (tableaux 4 à 8) seront utilisés, avec pour chacun une répartition des actions selon les grandes étapes de cheminement des élèves du CSÉ (2002) et les trois établissements. Ceci permet d'éviter un effet de répétition et de faire des analyses transversales.

Tel que mentionné précédemment, Tinto (1993) a regroupé en cinq catégories les actions des institutions scolaires jugées efficaces pour aider les étudiantes et étudiants à réussir leurs processus de transition et prévenir le décrochage scolaire :

1. l'aide à la transition (*transition assistance*);
2. le premier contact et la contribution de l'établissement au développement de sa communauté (*early contact and community building*);
3. le soutien à l'engagement scolaire de l'étudiant (*academic involvement and support*);
4. le dépistage préventif (*monitiring and early warning*);
5. le conseil et support (*counseling and advising*).

(Tinto, 1993, p. 172).

Le premier tableau en lien avec l'analyse (tableau 4) traite de la catégorie de l'aide à la transition.

Tableau 4
Catégorie 1 - Aide à la transition

Étapes de cheminement ⁴	CSTJ ⁵	CVM ⁶	CTR ⁷
Avant	0	Information scolaire et choix de programme (2) ⁸	Information scolaire et choix de programme (1)
Entrée	0	0	0
Première session/année	0	0	0
Tout au long	0	0	0

Les actions indiquées dans ce tableau concernent la catégorie de l'information scolaire et choix de programmes. On retrouve les actions suivantes : conférence sur le passage du secondaire au collégial (CVM); les «mardis des sciences humaines» (CTR, 2010a) et les activités liées à la diffusion de l'information sur le programmes d'études (CVM). Ces actions ont été placées dans cette catégorie en raison de l'aide qu'elles peuvent apporter aux jeunes pour affronter les difficultés lors de la transition du secondaire au collège.

Le deuxième tableau (tableau 5) traite de la catégorie du premier contact et la contribution de l'établissement au développement de sa communauté.

Tableau 5

⁴ Afin de faciliter la lecture, les étapes de cheminement des élèves (CSÉ, 2002) seront identifiées par les termes suivants : a) avant l'arrivée au collégial (avant) b) à l'entrée au collège (entrée) c) durant la première session, voire la première année (première session/année) d) Tout au long du parcours scolaire (Tout au long).

⁵ Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu

⁶ Cégep du Vieux-Montréal

⁷ Cégep de Trois-Rivières

⁸ Le chiffre entre parenthèse indique le nombre d'actions par étape de cheminement et cégep auquel elles sont associées.

Catégorie 2 - Le premier contact et la contribution de l'établissement au développement de sa communauté

Étapes de cheminement	CSTJ	CVM	CTR
Avant	0	0	0
Entrée	0	0	0
Première session/année	0	0	0
Tout au long	Exploration des métiers, professions et marché du travail (1)	Information scolaire et choix de programme (1)	Exploration des métiers, professions et marché du travail (3)

Plusieurs actions permettent un premier contact et une contribution de l'établissement au développement de sa communauté. En effet, on retrouve les stages alternance travail-études (CTR) et formule alternance travail-études (CSTJ); les activités de promotion des métiers et professions à risque de pénurie de main-d'oeuvre (CTR); les programmes d'accompagnement vers des carrières scientifiques et technologiques «science on tourne» (CTR); les programmes d'accompagnement vers des carrières scientifiques et technologiques «olympiade de la formation professionnelle et technique» (CVM).

Ces actions ont été placées dans cette catégorie, car elles permettent aux étudiants de favoriser les contacts sociaux et d'en apprendre davantage sur les métiers, les professions et le marché du travail tout en permettant de les sensibiliser aux besoins et à contribuer à la communauté.

Le troisième tableau (tableau 6) traite de la catégorie du soutien à l'engagement scolaire de l'étudiant.

Tableau 6
Catégorie 3 - Le soutien à l'engagement scolaire de l'étudiant

Étapes de cheminement	CSTJ	CVM	CTR
Avant	0	0	0
Entrée	0	0	0
Première session/année	Engagement et poursuite (1)	Engagement et poursuite (1)	0
Tout au long	0	0	0

On retrouve dans ce tableau les actions reliées aux modifications de cours et de cheminement scolaire pour favoriser la réussite des élèves (CSTJ); les contrats de poursuite des études (CVM). Ces actions ont été choisies, car elles constituent des mesures concrètes de soutien à l'engagement. Ces actions ont été placées dans cette catégorie, car elles constituent des façons d'aider les étudiants par la collaboration avec les professionnels de l'établissement.

Le quatrième tableau (tableau 7) traite de la catégorie du dépistage préventif.

Tableau 7
Catégorie 4 – Le dépistage préventif

Étapes de cheminement	CSTJ	CVM	CTR
Avant	Dépistage et prévention (1)	Dépistage et prévention (2)	0
Entrée	0	0	0
Première session/année	0	Engagement et poursuite (1)	0
Tout au long	0	0	0

Les actions qui permettent un dépistage préventif sont les suivantes : la mesure opération orientation-prévention (CSTJ); le sondage «aide-nous à te connaître» (CVM); le test d'inventaire des acquis précollégiaux (CVM); le contrat de

poursuite des études (CVM). Elles permettent d'identifier et d'établir les besoins des élèves tôt pour les accompagner dans leur cheminement.

Le dernier tableau (tableau 8) en lien avec l'analyse traite du conseil et support.

Tableau 8
Catégorie 5 – Le conseil et support

Étapes de cheminement	CSTJ	CVM	CTR
Avant	Information scolaire et choix de programme (4)	0	Information scolaire et choix de programme (1)
Entrée	0	0	0
Première session/année	Consolidation des choix d'orientation (2)	Consolidation des choix d'orientation (1)	Consolidation des choix d'orientation (1)
Tout au long	Information scolaire et choix de programme (1) Exploration des métiers, professions et marché du travail (1)	0	Exploration des métiers, professions et marché du travail (1)

Plusieurs actions entrent dans la catégorie du conseil et support en raison de l'objectif d'informer sur les choix scolaires et de programme, de consolider les choix et de permettre l'exploration des métiers, professions et du marché du travail. Ces actions ont été placées dans cette catégorie, car elles permettent d'accompagner les étudiants dans l'identification et la clarification de leurs objectifs scolaires et professionnels. On retrouve au niveau de l'information scolaire et de choix de programme : élèves d'un jour (CSTJ); l'activité des portes ouvertes (CSTJ); les

ateliers dans les écoles secondaire (CSTJ); les rencontres avec les conseillers d'orientation du secondaire (CSTJ); l'activité visite et explore (CTR); les visites des établissements universitaires (CSTJ).

En lien avec la consolidation des choix d'orientation on retrouve : les ateliers d'orientation et projets d'orientation (CSTJ); les activités orientantes (CVM); le projet Horizon (CTR).

Concernant la catégorie de l'exploration des métiers et du marché du travail on retrouve : les conférences des anciens élèves (CSTJ); les soupers d'échange sur les métiers «croque carrière» (CTR).

L'analyse des 26 actions répertoriées indique que 12 d'entre elles sont reliées à la dernière catégorie de Tinto qui traite du conseil et support aux choix. Une majorité de ces actions, soit neuf d'entre elles, sont offertes avant l'arrivée au collégial ou lors de la première année (incluant la première session). Parmi celles-ci, quatre sont offertes lors de la première session et permettent d'offrir un encadrement plus soutenu des démarches d'orientation pour consolider les choix.

La catégorie d'action des institutions scolaires (Tinto, 1993) qui touche le premier contact et la contribution de l'établissement au développement de sa communauté constitue la deuxième catégorie qui dénombre le plus d'actions (5). Celles-ci sont offertes tout au long du parcours scolaire. Elles sont variées et permettent une sensibilisation des besoins dans tous les domaines dont ceux en pénurie de main-d'œuvre.

La catégorie d'actions des institutions scolaires (Tinto, 1993) qui touche le dépistage préventif a un total de quatre actions. Celles-ci sont principalement offertes avant l'arrivée au collégial, sauf dans un seul cas (lors de la première session). La catégorie de l'aide à la transition suit avec un nombre de trois actions, toutes offertes

avant l'arrivée au collégial. La catégorie du soutien à l'engagement est quant à elle composée de deux actions privilégiées durant la première session et la première année.

Nous pouvons constater qu'il n'y a aucune action lors de la période d'entrée au collégial en lien avec les choix d'orientation. On peut supposer que les différentes actions privilégiées à cette période sont davantage reliées à un autre type d'accompagnement comme le fonctionnement du collège au niveau de la compréhension du plan de cours, les examens, la méthode de travail, les rencontres avec les professeurs, etc.

Le Cégep de Saint-Jean-sur-Richelieu privilégie plusieurs actions (11) associées aux différentes étapes de cheminement de l'élève (CSÉ, 2002). La plupart d'entre elles sont offertes tôt dans le cheminement de l'élève, soit avant ou à lors de la première session ou première année du collège. Ainsi, cinq actions sont offertes avant l'arrivée au collégial et trois actions durant la première session. Les actions restantes constituent une aide offerte tout au long du parcours scolaire. Un total de huit actions se situent principalement dans la catégorie du conseil et support (Tinto, 1993) dont cinq de type information scolaire et choix de programme, deux de type consolidation des choix d'orientation et une de type exploration des métiers, professions et marché du travail.

Parmi les sept actions reliées au choix d'orientation répertoriées pour le Cégep de Trois-Rivières, trois sont offertes tôt dans le cheminement de l'élève, soit avant l'entrée au collège ou durant la première année. Ces dernières se situent dans les catégories de types information scolaire et choix de programme et consolidation des choix d'orientation. Un total de trois actions se situe dans la catégorie du premier contact et contribution de l'établissement au développement de sa communauté. Elle se situe principalement dans la catégorie de type exploration des métiers, des

professions et du marché du travail. Trois actions se situent dans la catégorie du conseil et support (Tinto, 1993).

Le Cégep du Vieux-Montréal a un total de huit actions liées au choix d'orientation. Sept d'entre-elles sont offertes tôt dans le cheminement de l'élève, soit quatre avant l'entrée au collège et trois lors de la première session ou la première année. Elles se répartissent également dans les catégories (Tinto, 1993) d'aide à la transition, du premier contact, de dépistage préventif et de conseil et support. Elles touchent les cinq catégories : informations scolaire et choix de programme, dépistage et prévention, consolidation des choix d'orientation, exploration et engagement et poursuite.

5. CONSTAT

À la lecture des résultats plus haut, on peut constater qu'il y des efforts fournis par les trois établissements pour accompagner les étudiantes et étudiants en matière de choix d'orientation durant les différentes étapes de cheminement (CSÉ, 2002). Nous observons que le conseil et support (Tinto, 1993) offert en matière d'actions reliées aux catégories d'information scolaire et de choix de programme, et de consolidation des choix d'orientation constituent les types qui sont les plus souvent offertes tôt dans le cheminement de l'élève, soit avant ou lors de la première session, voire la première année au collège. Le conseil et support offert tout au long du parcours est quant à lui principalement constitué d'actions reliées à l'exploration des métiers et marché du travail.

La conclusion permettra de faire un retour sur l'ensemble de l'essai ainsi que sur la réponse spécifique à la question de recherche.

CONCLUSION

Cet essai avait pour question de recherche « Quelles sont les actions adoptées dans des établissements collégiaux québécois francophones pour favoriser le soutien et l'encadrement en matière d'aide aux choix d'orientation de jeunes en première année d'études? » Trois objectifs spécifiques ont contribué à répondre à cette question : 1) relever les occurrences de propos traitant directement d'aide aux choix d'orientation dans des plans de réussite; 2) décrire les actions privilégiées par des collègues en matière d'aide aux choix; 3) analyser les actions répertoriées selon les catégories d'actions soutenant la transition (Tinto, 1993) et les périodes dans lesquelles sont offertes ces actions (CSÉ, 2002). Le chapitre précédent montre que ces objectifs sont atteints.

La mise en place des mesures de soutien pour favoriser la réussite scolaire des étudiants à l'entrée et tout au long du parcours scolaire par les cégeps a donné des résultats satisfaisants selon la Commission de l'évaluation de l'enseignement collégial (2004). L'application de ces mesures le plus tôt en début de parcours contribue à favoriser la persévérance et la réussite scolaire. L'incertitude vécue par rapport au choix d'études peut avoir un impact sur la motivation et la décision de l'étudiant d'abandonner ou de poursuivre ses études. L'orientation joue donc un rôle de premier plan dans la réussite scolaire des élèves (CSE, 2002). Alors, la transition et la réussite au cégep peuvent être contrariées par un projet d'orientation flou et ainsi empêcher une implication réelle et efficace dans un programme d'études.

La mise en place d'actions favorisant le soutien et l'encadrement en matière de choix d'orientation le plus tôt possible peut favoriser la construction du projet professionnel et influencer la réussite scolaire et l'obtention du diplôme. Compte tenu du rôle que joue le projet professionnel dans l'adaptation à la transition au collégial et tout au long du parcours scolaire, il y avait lieu de se questionner sur les moyens qui pourraient permettre aux étudiants de mieux cerner leurs besoins professionnels et

ainsi contribuer à trouver un sens aux études et à mieux s'adapter dans la transition et tout au long du parcours collégial.

L'analyse de contenu a été retenue pour permettre de faire un portrait des actions favorisant les choix d'orientation. L'échantillon a été choisi en raison de la facilité d'accès aux informations sur les sites Internet, de la présence d'un rapport d'évaluation reliés au plan de réussite, de la date du plan de réussite et de la présence des établissements dans des milieux différents. Ainsi, le Cégep de Saint-Jean-sur-Richelieu, le Cégep du Vieux-Montréal et le Cégep de Trois-Rivières ont été retenus.

La recherche des occurrences a permis de confirmer les termes associés aux actions favorisant l'aide aux choix d'orientation. La présentation et la description des différentes actions a permis de faire un regroupement par catégories (Tinto, 1993) dans le but de faire un portrait des actions.

Ainsi, la recherche d'occurrences a permis de confirmer qu'il y a davantage d'éléments associés au « choix » et à « l'orientation » dans les documents que les autres éléments. Cette étape a permis de poursuivre la recherche et d'identifier et de décrire les actions favorisant l'aide aux choix d'orientation dans les établissements de l'échantillon. Un portrait a ensuite été dressé selon les catégories des institutions scolaires (Tinto, 1993), les grandes étapes de cheminement des élèves du CSÉ (2002) et les trois établissements de l'échantillon.

Ainsi, pour répondre explicitement à la question de recherche on peut dire que les actions privilégiées en matière de choix d'orientation sont diversifiées. Plusieurs actions sont axées sur l'information offerte aux élèves pour effectuer leur choix de programmes avant l'entrée au collège ou tout au long du parcours scolaire. Ainsi, l'information touche particulièrement les types de programmes offerts et les métiers associés. Ces actions s'offrent dans les écoles secondaires, mais surtout sur

les lieux des établissements collégiaux sous la forme de «portes ouvertes», conférences, soupers axés sur des thèmes reliés à la carrière, visites structurées selon les programmes et visites en entreprise ou expérience telle qu'«élève d'un jour».

D'autres actions documentées constituent des démarches plus soutenues telles que les projets d'orientation, ateliers d'orientation, activités orientantes et projet de soutien «projet Horizon» dans les trois établissements et demeurent un élément positif dans l'encadrement offert en matière de processus de consolidation des choix.

Un premier constat transversal est que, malgré la diversité des types d'actions, il y a peu de références au « projet professionnel » dans la recherche d'occurrences et d'actions, et ce, malgré les nombreux ouvrages (Boutinet, 2005; Cournoyer, 2008) en lien avec l'importance de la construction du projet professionnel.

Un deuxième constat transversal est qu'il y a des efforts fournis par ces établissements pour favoriser le soutien et l'encadrement en matière d'aide aux choix d'orientation des jeunes en première année d'études et tout au long du parcours scolaire. On constate qu'il y a un peu plus de moyens mis en place tôt dans le cheminement de l'élève que tout au long du parcours.

Cependant, un effort pour maintenir et augmenter le nombre d'actions le plus tôt dans le cheminement de l'élève pourrait certainement contribuer à faciliter la transition et l'adaptation dans le passage du secondaire au collégial et lors de l'arrivée au collégial et ainsi favoriser les choix d'orientation ce qui aura un impact sur la réussite scolaire et l'obtention du diplôme. On peut aussi se demander si une mesure spécifique sur le projet professionnel pourrait contribuer à la réussite des collégiennes et collégiens et faire du lien entre chacune de ces actions.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Berger, J., Motte, A. et Parkin, A. (2009). *Le prix du savoir. L'accès à l'éducation et la situation financière des étudiants au Canada*. Montréal : Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire. Document téléaccessible à l'adresse : < <http://www.quebec.ca/capres/Animation-09-10/Atelier-Nov-09/Prix-du-savoir-09.pdf> >. Consulté le 8 septembre 2012.
- Bourque, J.B., Doray, P., Begin, C. et Gourdes-Vachon, I. (2010). *Le passage du secondaire au collégial et les départs des étudiants en sciences de la nature*. Montréal : Centre interuniversitaire de recherche sur la science et la technologie. Document téléaccessible à l'adresse : < <http://www.quebec.ca/capres/articles/articles-11-12/Fichiers/art-CIRST-janv.2012-note-complete.pdf> >. Consulté le 5 août 2013.
- Boutinet, J.-P. (2005). *Anthropologie du projet*. Paris : Presses universitaires de France.
- Carrefour de la réussite (2001). *Pédagogie de la première session*. Montréal : Fédération des cégeps. Document téléaccessible à l'adresse : < http://www.fedecegeps.qc.ca/wp-content/uploads/files/carrefour_pdf/guide01.pdf >. Consulté le 31 août 2012.
- Cégep de Trois-Rivières (2010a). *Évaluation du plan stratégique 2004-2007*. Trois-Rivières : Cégep de Trois-Rivières. Document téléaccessible à l'adresse : < http://www.cegeptr.qc.ca/wp-content/uploads/2013/02/autoeval_planstrateg_2004-2007.pdf >. Consulté le 14 août 2013.
- Cégep de Trois-Rivières (2010b). *Rapport annuel 2009-2010*. Trois-Rivières : Cégep de Trois-Rivières. Document téléaccessible à l'adresse : < <http://www.cegeptr.qc.ca/wp-content/uploads/2013/06/rapan0910.pdf> >. Consulté le 27 août 2013.
- Cégep de Trois-Rivières (2012a). *Évaluation de l'efficacité du Plan stratégique 2004-2010 du Cégep de Trois-Rivières*. Document téléaccessible à l'adresse : < http://www.cegeptr.qc.ca/plan-strategique-comite/wp-content/uploads/sites/26/2013/11/TroisRevieres_efficacite_PSD.pdf >. Québec : Gouvernement du Québec. Consulté le 27 août 2013.
- Cégep de Trois-Rivières (2012b). *Rapport annuel 2011-2012*. Trois-Rivières : Cégep de Trois-Rivières. Document téléaccessible à l'adresse : < <http://www.cegeptr.qc.ca/rapports-annuels/> >. Consulté le 27 août 2013.

- Cégep de Trois-Rivières (2013). *Rentrée 2013*. Site du Cégep de Trois-Rivières. Document téléaccessible à l'adresse :
< <http://www.cegeptr.qc.ca/rentree-2013-au-cegep-de-trois-rivieres/> >.
Consulté le 27 août 2013.
- Cégep de Trois-Rivières (s.d.). *Profil du Cégep de Trois-Rivières*. Site du Cégep de Trois-Rivières. Site téléaccessible à l'adresse :
< <http://www.cegeptr.qc.ca/historique/> >. Consulté le 14 août 2013.
- Cégep du Vieux-Montréal (2010). *Rapport d'autoévaluation. De la mise en œuvre et de l'efficacité de l'orientation « réussite » du plan stratégique (orientation 1)*. Montréal : Cégep du Vieux-Montréal. Document téléaccessible à l'adresse :
< <http://www.cvm.qc.ca/cegep/apropos/planReussite/Documents/RapportautoevaluationMAI2010.pdf> >. Consulté le 14 août 2013.
- Cégep du Vieux-Montréal (2012). *Rapport annuel 2011-2012*. Montréal : Cégep du Vieux-Montréal. Document téléaccessible à l'adresse :
< http://www.cvm.qc.ca/cegep/publications/rapportannuel/Documents/Rapport_annuel_2011-12.pdf >. Consulté le 14 août 2013.
- Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu (2011). *Rapport de suivi 2009-2010 du Plan institutionnel de réussite 2005-2010*. Saint-Jean-sur-Richelieu : Cégep de Saint-Jean-sur-Richelieu. Document téléaccessible à l'adresse :
< http://www.cstjean.qc.ca/public/65ea2bc4-166b-4136-a916-c2b8f639c6aa/le_cegep/le_cegep_en_bref/publications/documents_officiels/rapport_de_suivi_2009-2010_du_pir_2005-2010_versionca.pdf >. Consulté le 14 août 2013.
- Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu (2012). *Bilan du Plan institutionnel de réussite 2005-2010*. Saint-Jean-sur-Richelieu : Cégep de Saint-Jean-sur-Richelieu. Document téléaccessible à l'adresse :
< http://www.cstjean.qc.ca/public/65ea2bc4-166b-4136-a916-c2b8f639c6aa/le_cegep/le_cegep_en_bref/publications/documents_officiels/2012-ca02-05_bilan_du_pir_2005-2010_version_adoptee.pdf >. Consulté le 14 août 2013.
- Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu (s.d.). *Le Cégep en bref*. Site du Cégep de Saint-Jean-sur-Richelieu. Site téléaccessible à l'adresse : < <http://www.cstjean.qc.ca/le-cegep> >. Consulté le 14 août 2013.
- Chenard, P. (2005). L'accès au diplôme. Le point de vue américain. In P. Chenard et P. Doray (dir.), *L'enjeu de la réussite dans l'enseignement supérieur* (p 67-84). Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec.

- Chenard, P., Francoeur, E. et Doray, P. (2007). *Les transitions scolaires dans l'enseignement postsecondaire : formes et impacts sur les carrières étudiantes*. Note de recherche. Montréal : CIRST. Document téléaccessible à l'adresse : < www.cirst.uqam.ca/Portals/0/docs/note_rech/2007.04.pdf >. Consulté le 5 août 2013.
- Commission d'évaluation de l'enseignement collégial (2004). *L'évaluation des plans d'aide à la réussite des collèges*. Québec : Gouvernement du Québec. Document téléaccessible à l'adresse : < www.ceec.gouv.qc.ca/publications/synthese/PlanReussite.pdf >. Consulté le 29 janvier 2012.
- Conseil supérieur de l'éducation (2002). *Au collégial. L'orientation au cœur de la réussite*. Québec : Gouvernement du Québec. Document téléaccessible à l'adresse : < www.cse.gouv.qc.ca/fichiers/documents/publications/oriencol.pdf >. Consulté le 31 mars 2012.
- Conseil supérieur de l'éducation (2010). *Regards renouvelés sur la transition entre le secondaire et le collégial*. Québec : Gouvernement du Québec. Document téléaccessible à l'adresse : < <http://www.cse.gouv.qc.ca/fichiers/documents/publications/Avis/50-0471.pdf> >. Consulté le 7 août 2013.
- Coulon, A. (1992). *Le métier d'étudiant*. Paris : Presses universitaires de France.
- Cournoyer, L. (2008). *L'évolution de la construction du projet professionnel de collégiennes et de collégiens lors des 18 premiers mois d'études : le rôle des relations sociales*. Thèse de doctorat en éducation, Université de Sherbrooke, Sherbrooke. Document téléaccessible à l'adresse : < <http://www.uquebec.ca/capres/docs/Construction-projet-professionnel-USherbrooke.pdf> >. Consulté le 23 janvier 2012.
- Dosnon, O. (2003). Incertitude, indécision et orientation. *Perspectives documentaires en éducation*, 60, 13-18. Document téléaccessible à l'adresse < <http://ife.ens-lyon.fr/publications/edition-electronique/perspectives-documentaires/RP060-2.pdf> >. Consulté le 5 août 2013.
- Fédération des Cégeps (2008). *Les Cégeps et leur milieu : Défis, attentes et besoins. Des partenaires s'expriment*. Montréal : Fédération des cégeps du Québec. Document téléaccessible à l'adresse : < http://www.fedecegeps.qc.ca/wp-content/uploads/files/comm/docs/rapport_les_cegeps_et_leur_milieu_final.pdf >. Consulté le 29 janvier 2012.

- Fédération des Cégeps du Québec (s.d.). *Qu'est-ce qu'un cégep?* Montréal : Fédération des cégeps du Québec. Document téléaccessible à l'adresse : < <http://www.fedecegeps.qc.ca/cegeps/qu-est-ce-qu-un-cegep/> >. Consulté le 6 février 2012.
- Fortin, M.-F. (2010). *Fondements et étapes du processus de recherche : méthodes quantitatives et qualitatives* (collaboration J. Gagnon) (2^e éd.). Montréal : Chenelière Éducation (1^{ère} éd. 2006).
- Grawitz, M. (2001). *Méthodes des sciences sociales* (11^e édition). Paris : Éditions Dalloz (1^{ère} éd. 1964).
- Innovation et Développement économique Trois-Rivières (s.d.). *Portrait de Trois-Rivières*. Site d'IDE Trois-Rivières. Site téléaccessible à l'adresse : < <http://www.idetr.com/fr/portrait-de-trois-rivieres/travailler-a-trois-rivieres/index.aspx> >. Consulté le 25 août 2013.
- Institut de la statistique du Québec (2012). *Panorama des régions, édition 2012*. Québec : Gouvernement du Québec. Document téléaccessible à l'adresse : < http://www.bdso.gouv.qc.ca/docs-ken/multimedia/PB01629FR_pano_regions2012A00F01.pdf >. Consulté le 31 août 2012.
- Ménard, L. et collaborateurs (2007). *La persévérance et la réussite scolaires dans un contexte de continuum de formation : des programmes techniques au baccalauréat*. Québec : Fonds de recherche Société et culture. Document téléaccessible à l'adresse : < <http://www.fqrsc.gouv.qc.ca/upload/editeur/actionConcerte/RF-LMenard.pdf> >. Consulté le 19 novembre 2011.
- Ministère de l'Éducation du Québec (2004). *L'abandon des études à la formation collégiale technique : résultats d'une enquête*. Rapport synthèse. Québec : Gouvernement du Québec. Document téléaccessible à l'adresse : < <http://www.uquebec.ca/capres/Rech-pertinentes/Immersion-adaptation/AbandonTechnique-04.pdf> >. Consulté le 24 mars 2012.
- Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (2008) *Statistiques de l'éducation. Enseignement primaire, secondaire, collégial et universitaire*. Québec : Gouvernement du Québec. Document téléaccessible à l'adresse : < http://www.mels.gouv.qc.ca/sections/publications/publications/SICA/DRSI/StatEduc_2008.pdf >. Consulté le 31 août 2012.

- Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (2011a). *Statistiques de l'éducation. Enseignement primaire, secondaire, collégial et universitaire, Édition 2011*. Québec : Gouvernement du Québec. Document téléaccessible à l'adresse : < http://www.mels.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/publications/SICA/DRSI/se2011-EditionS.pdf >. Consulté le 7 août 2013.
- Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (2011b). *Indicateurs de l'éducation, Édition 2011*. Québec : Gouvernement du Québec. Document téléaccessible à l'adresse : < http://www.mels.gouv.qc.ca/sections/publications/publications/SICA/DRSI/IndicateurEducationEdition2011_f.pdf >. Consulté le 31 août 2012.
- Ordre des conseillers et conseillères d'orientation et des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec (2004). *Le profil des compétences générales des conseillers d'orientation*. Site de l'Ordre des conseillères et conseillers d'orientation du Québec. Site téléaccessible à l'adresse : < <http://www.orientation.qc.ca/ProtectionPublic/~media/DB01E8579927461E938DDF9F9863703E.ashx> >. Consulté le 21 septembre 2013.
- Pageau, D. (2001). Le What Really Works américain. In P. Chenard et P. Doray (dir.), *L'enjeu de la réussite dans l'enseignement supérieur* (p. 193-206). Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec.
- Roy, J. et Mainguy, N. (2005). *Étude comparée sur la réussite scolaire en milieu collégial selon une approche d'écologie sociale* (collaboration M. Gauthier et L. Giroux). Rapport de recherche PAREA, Québec : Cégep de Sainte-Foy. Document téléaccessible à l'adresse : < http://www.cegep-ste-foy.qc.ca/freesite/fileadmin/groups/133/JRoy2Gapiles-rapport_entier.pdf >. Consulté le 24 mars 2012.
- Sauvé, L., Debeurme, G., Fournier, J., Fontaine, É. et Wright, A (2006). Comprendre le phénomène de l'abandon et de la persévérance pour mieux intervenir. *Revue des sciences de l'éducation*, 32(3), 783-805. Document téléaccessible à l'adresse : < <http://www.erudit.org/revue/rse/2006/v32/n3/016286ar.pdf> >. Consulté le 14 novembre 2011.
- Service régional d'admission du Montréal métropolitain (2012). *Guide pratique des études collégiales au Québec*. Montréal : SRAM.
- Tinto (1975). Dropout from higher Education : A theoretical synthesis of recent research. *Review of Educational Research*, 45(1), 89-125.
- Tinto (1993). *Leaving college : Rethinking the causes and cures of student attrition*. Chicago, Il. : The University of Chicago Press.

Tremblay, G., Bonneli, H., Larose, S., Audet, S. et Voyer, C. (2006). *Recherche-action pour développer un modèle d'intervention favorisant l'intégration, la persévérance et la réussite des garçons aux études collégiales*. Programme d'Actions concertées. Persévérance et réussite scolaires. Montréal : Fonds québécois de recherche sur la société et la culture. Document téléaccessible à l'adresse : [http://www.frqsc.gouv.qc.ca/upload/editeur/RF-GillesTremblay\(2\).pdf](http://www.frqsc.gouv.qc.ca/upload/editeur/RF-GillesTremblay(2).pdf). >. Consulté le 20 septembre 2013.

Ville de Montréal (2012). *Profil économique. Agglomération de Montréal*. Montréal : Portail Ville de Montréal. Document téléaccessible à l'adresse : http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/MTL_STATS_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PE_AGGLOM%20ATION_2012.PDF>. Consulté le 25 août 2013.

Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu (s.d.). *Portrait de la ville*. Saint-Jean-sur-Richelieu : Site de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu. Document téléaccessible à l'adresse : <http://www.ville.saint-jean-sur-richelieu.qc.ca/portrait/Pages/ville-militaire-garnison.aspx>>. Consulté le 25 août 2013.

Ville de Trois-Rivières (2013). *Population de la ville de Trois-Rivières*. Trois-Rivières : Site de la Ville de Trois-Rivières. Document téléaccessible à l'adresse : http://laville.v3r.net/docs_upload/documents/langue1/renseignements/_Population_de_Trois-Rivieres_en_2013.pdf>. Consulté le 14 septembre 2013.

ANNEXE 1

Typologie des grandes étapes du cheminement des élèves (CSÉ, 2002)

Étapes de cheminement	Mesures propres à l'orientation
Avant l'arrivée au collégial	<p>Activités de <i>dépistage</i> pour repérer les personnes qui éprouvent des problèmes d'orientation.</p> <p>Formule «<i>Élèves d'un jour</i>» qui permet à un élève de se sensibiliser au programme qu'il a choisi.</p> <p><i>Stages de sensibilisation</i> à un secteur donné, durant l'été précédant la rentrée, avec l'objectif de confirmer le choix de l'élève.</p>
À l'entrée au collège	<p>Activités de <i>dépistage</i> d'élèves en difficulté par rapport à leur orientation, activités qui peuvent prendre différentes formes.</p> <p>Différentes façons de communiquer des <i>renseignements sur les programmes</i>. Il y a notamment des tournées de classes de 1^{ère} année du collégial.</p>
Durant la première session (voire la première année)	<p>Implantation d'une <i>pédagogie de la première session</i> incluant des préoccupations au sujet de la confirmation des choix vocationnels.</p> <p>Différentes façons de fournir de <i>l'information sur les programmes</i> et leurs exigences, dans une perspective de confirmation des choix vocationnels réaliste. Les modalités prennent la forme : <i>visites d'observation, mini-stages</i> d'exploration, <i>jumelage, mentorat, échanges d'idées</i> ou <i>rencontres pré-stages</i>.</p> <p>Différentes formes de <i>suivis</i> (collectifs et individuels) des élèves avec l'objectif de percevoir leurs besoins et de déterminer les façons de leur venir en aide.</p> <p>Différentes façons d'organiser les enseignements, au cours du premier trimestre notamment, pour répondre, entre autres problèmes, à ceux liés à l'orientation des <i>profils particuliers</i> : <i>sessions d'accueil et d'intégration (SAI), sessions de transition</i> pour des personnes voulant quitter leur programme initial en décembre; des <i>volets orientation, des troncs communs</i> dans certaines familles de programmes.</p>

Tout au long du parcours scolaire	<p><i>Activités de soutien au choix de cours.</i></p> <p><i>Activités de soutien aux démarches de réorientation scolaire, c'est-à-dire : échanges sur les motifs d'abandon, confirmation de l'abandon par l'enseignant avant de désinscrire un élève, relance des élèves qui ne se réinscrivent pas, etc.</i></p> <p><i>Activités d'information et de confrontation par rapport aux exigences des professions convoitées.</i></p> <p><i>Mesures de soutien à l'engagement dans des activités parascolaires.</i></p>
-----------------------------------	---

Source : Tableau conçu à partir de l'information des pages 51-54 du document *Au collégial. L'orientation au cœur de la réussite* (CSÉ, 2002).

ANNEXE 2

Actions reliées aux choix d'orientation

Catégories d'action	Actions
Information scolaire et choix de programme (11 ⁹)	<p>Activité soirée portes ouvertes; Activités liées à la diffusion de l'information sur les programmes d'études; Ateliers dans les écoles secondaires; Conférence sur le passage du secondaire au collégial; Conférences «mardis des sciences humaines»; Élèves d'un jour; Programmes d'accompagnement des étudiants vers des carrières scientifiques et technologiques «science on tourne»; Programmes d'accompagnement des étudiants vers des carrières scientifiques et technologiques «olympiade de la formation professionnelle et technique»; Rencontre avec les conseillers d'orientation du secondaire; Visite explore; Visites dans les établissements universitaires organisées par les disciplines ou programmes d'études.</p>
Dépistage et prévention (3)	<p>Opération orientation-prévention; Sondage «Aide-nous à te connaître»; Test d'inventaire des acquis précollégiaux (IAP).</p>
Consolidation des choix (4)	<p>Activités orientantes en classe et hors classe; Ateliers d'orientation de 15 heures; Projet «Horizon»; Projet d'orientation.</p>
Exploration des métiers, professions et marché du travail (5)	<p>Activités de promotion des métiers et professions à risque de pénurie de main-d'œuvre; Conférences par des anciens étudiants sur leur métier; Soupers «Croque carrière» en sciences humaines; Stages alternance travail-études (ATE); Formule alternance travail-études.</p>
Engagement et poursuite des études (3)	<p>Contrat de poursuite des études; Rencontre des élèves de première session voulant</p>

⁹ Le chiffre entre parenthèse indique le nombre d'actions pour cette chaque catégorie.

	retirer un ou plusieurs cours; Rencontre des élèves souhaitant modifier leur cheminement scolaire ou ayant signifié un avis de départ.
--	---

Source : Tableau conçu à partir des informations sur les sites des établissements collégiaux (Cégep de Trois-Rivières, 2010a; Cégep du Vieux-Montréal, 2010, 2012; Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu, 2011, 2012).